



c n a h e s

ENTRE MÉMOIRE ET TRANSMISSION

**De l'éducation spécialisée à l'accompagnement
des vulnérabilités**

ACTES

20 ANS DU CNAHES AUVERGNE RHÔNE ALPES

Février 2023

**Archives du département du Rhône
et de la métropole de Lyon**

ARCHIVES
départementales et métropolitaines

Table des matières	
Les 20 ans du CNAHES Auvergne-Rhône-Alpes	3
Accueil des participants <i>Damien Richard</i>	4
« Collecter, rendre accessible le patrimoine de l'action sociale, permettre la transmission de son histoire : l'ambition du Cnahes dans toute la France » <i>Bernard Heckel</i>	5
Sur la contribution du CNAHES aux formations sociales <i>Pierre Merle</i>	7
Archives de l'éducation spécialisée et de l'action sociale dans le département du Rhône et Métropole de Lyon. Collectes d'hier à demain. <i>Pierre Chamard</i>	9
Construire des histoires individuelles	9
Collecter l'histoire des établissements	11
Collecter les fonds des acteurs de l'éducation spécialisée	15
Perspectives	17
Exemples de classement et d'inventaires des archives de grandes associations régionales <i>Sylvain Cid</i>	18
Le CNAHES et la collecte d'archives	18
L'exemple du Prado	19
Les autres fonds classés	20
Le Prado face à son histoire et ses archives <i>Ambroise Charleroy</i>	22
Le fonds audio-visuel du CNAHES AURA <i>Dominique Dessertine</i>	24
Paul FUSTIER	26
Jacques PADOVANI	28
Jo-Marie COLLARD	30
Mélisande RAYMOND	33
Les collectes au CNAHES : bilan et perspectives <i>Dominique Dessertine</i>	37
A – Quel bilan pour les associations qui ont fait appel au Cnahes ?	38
B – Des pistes pour l'Histoire	39
C – Les points faibles	41
D – Perspectives : les CHRS, les assistantes sociales, l'addictologie	42
Pourquoi adhérer ou participer au Cnahes ? <i>Jeannine Friess</i>	44
« Le travail social à l'épreuve de la Covid », vidéo. <i>Beatrice Pontvianne</i>	46

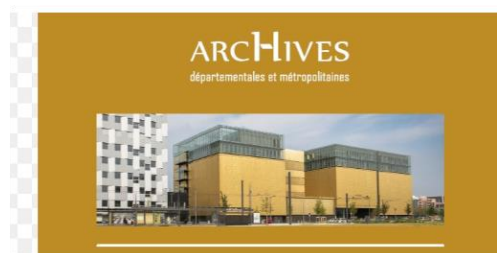
Les 20 ans du CNAHES Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 30 ans dans la France entière, depuis 20 ans dans la région Auvergne Rhône-Alpes, le CNAHES (Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale) travaille à sauvegarder les archives et la mémoire orale des associations.

Il contribue à la sauvegarde et au classement des archives, et au recueil des témoignages de femmes et hommes qui ont été de plain pied dans cette réalité de l'action sociale soit comme usagers soit en ayant construit et fait vivre les associations du secteur.

Le retour sur l'histoire contribue à élaborer l'identité des associations autant que des individus, à affirmer leur réflexion en se déjouant des pièges du passé ou en retrouvant l'origine des moments forts.





ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Monsieur Damien Richard



M. Damien Richard est adjoint au directeur des ADRML en charge des fonds contemporains. Il prononce un mot de bienvenue et de présentation des grands axes et missions des archives publiques.

Il est accompagné de Mr. Pierre Chamard, chef de projet sur la collecte des archives contemporaines, sous-direction des fonds contemporains.

OUVERTURE

« COLLECTER, RENDRE ACCESSIBLE LE PATRIMOINE DE L'ACTION SOCIALE, PERMETTRE LA TRANSMISSION DE SON HISTOIRE : L'AMBITION DU CNAHES DANS TOUTE LA FRANCE »



par Bernard Heckel¹, président du Cnahes

Bonjour à toutes et tous,

Je voudrais d'abord chaleureusement remercier les Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, représentées ici par M. Damien Richard et M. Pierre Charmard pour avoir accepté d'accueillir le CNAHES dans le cadre de cette manifestation autour des 20 ans de la Délégation régionale Auvergne Rhône-Alpes. Il traduit un partenariat et une coopération de longue date. Hélène Borie en est une cheville ouvrière importante. Nous avons une pensée pour elle, car elle ne peut pas être présente pour des raisons de santé.

Je salue également les représentant.e.s des Archives départementales de la Loire et de l'Ain.

Le CNAHES a été créé en 1994 par des professionnels du secteur et des historiens. Dans tous les domaines de l'éducation spécialisée et de l'action sociale, l'initiative privée à but non lucratif a été et est encore essentielle, remplissant une mission de service public et d'intérêt général. Mettre en œuvre un travail rigoureux de collecte, de valorisation et de transmission du patrimoine est l'ambition du CNAHES dans toute la France depuis donc bientôt 30 ans. Ceci dans le cadre d'un partenariat le plus étroit possible entre les Archives Nationales et les AD. Une convention quadripartite (entre les Ministères de la Culture, de la Justice, de la Santé et de la Prévention et le CNAHES) l'a

¹ *Éducateur spécialisé, formateur, Ancien Directeur du CNLAPS (Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée)*

institutionnalisé en 2002. C'est le cadre de la reconnaissance et de la légitimité de la mission de l'association.

A présent, un point crucial : tout ce que vous voulez savoir, sans jamais avoir osé le demander à propos du patrimoine archivistique du CNAHES !! Il est accessible jour et nuit dans le « Guide des sources » mis en ligne en mars 2021. On y trouve 3 volumes : le 1^{er} recense tous les fonds d'archives recueillis par le CNAHES, le second est consacré aux témoignages d'acteurs quel qu'en soit le support (écrit, sonore, audiovisuel). Le 3^{ème} est le petit dernier mis en ligne récemment : Ressources télévisuelles et radiophoniques. Tome 1 : « Figures de l'éducateur dans les Hauts de France 1966-2020 ».

Le programme de l'après-midi est dense. Merci à toutes celles et ceux de la Délégation régionale de l'avoir préparée avec un dynamisme de 20 ans !

Il a pour titre : « De l'éducation spécialisée à l'accompagnement des vulnérabilités ». Quelques mots à propos de ces dernières car elles ont pour moi une résonance particulière ici à Lyon : la 16^e édition de la Biennale d'art contemporain, organisée de septembre à fin décembre de l'an dernier dans différents lieux de la ville, a été imaginée comme un « Manifeste de la fragilité ». La fragilité affirmée comme « intrinsèquement liée à une forme de résistance, initiée dans le passé, en prise avec le présent et capable d'affronter l'avenir ». Peut-être avez-vous eu l'occasion de vous rendre dans un ou deux des lieux d'exposition. Pour ma part, j'ai pu découvrir les créations mises en scène aux Usines Fagor transformées en centre d'art.

Cette 16^e Biennale a considéré que les artistes d'hier et d'aujourd'hui comptent souvent parmi les voix les plus vulnérables de nos sociétés. Cette vulnérabilité va de pair avec celle des objets et œuvres d'art ainsi créés. Bibliothèques et musées sont les « hauts lieux » de ces témoignages temporaires que nous léguons aux générations futures, dans l'espoir que leurs héritages survivent à notre propre mortalité.

Il en va ainsi – je le souhaite en tout cas – de toutes les archives recueillies ici et dans les autres départements, de celles collectées par le CNAHES, notamment celles de la Délégation AURA depuis 20 ans. Elles traduisent mille et une fragilités des idées qui ont fait agir, douter, progresser des hommes et des femmes, des institutions, des politiques publiques, des communautés. Et trouvent ainsi place dans le patrimoine culturel de notre pays.

« Faite de cycles éternels, notre fragilité revient constamment sur le devant de la scène : elle nous regarde droit dans les yeux, puis semble disparaître. Elle persiste sous la peau épaisse du temps, impassible mais bel et bien présente, silencieuse mais jamais réduite au silence ». (1)

MERCI pour votre attention.

Je vais à présent passer le relais à Pierre Merle, secrétaire du CNAHES qui va parler de la dimension « Transmission » de l'action du CNAHES.

(1) Extrait du Manifeste de la 16^{ème} Biennale d'art contemporain de Lyon

SUR LA CONTRIBUTION DU CNAHES AUX FORMATIONS

SOCIALES



Pierre Merle

Secrétaire associatif du Cnahes

Effectuée principalement dans les Établissements de Formation en Travail Social (EFTS), mais aussi parfois en Université, elle est une des activités majeures dans les délégations régionales du CNAHES. Ainsi, chaque année, à Lille, Rennes, Nice, Paris Idf, Montpellier....

Elle présuppose un partenariat constant avec les EFTS, directions et responsables pédagogiques. Ici, à Lyon, il faut remercier particulièrement l'ARFRIPS parmi plusieurs EFTS qui adhèrent au CNAHES.

Les interventions sont très variées et non sur un format national uniforme : cela va du cours classique (magistral ou dialogué) jusqu'à -lorsque le nombre d'heures attribuées le permet- des dispositifs de *pédagogie inversée* : un temps en dehors de la classe pour l'assimilation individuelle des notions fournies dans des supports divers précède la séance en présentiel de travail en groupe, animée par les enseignants, centrée sur les applications et découvertes pratiques. Dans tous les cas est utilisée une diversité d'outils web, notamment ceux créés par le CNAHES lui-même ou en collaboration : portail enfantsenjustice.fr, portail protection de l'enfance, modules pédagogiques, ressources de www.cnahes.org Un accompagnement en services d'archives départementales pour des travaux pratiques parvient quelquefois à être réalisé, suscitant un vif intérêt.

Les délégations régionales ont souvent une commission permanente « formation ». Sa composition est le plus mixte possible, non seulement femmes/hommes bien sûr, mais aussi pluralisme générationnel, pluralisme d'origines professionnelles. De plus en plus est recherchée l'association avec des personnes amenant leur savoir d'expérience d'usagers -actuels ou anciens- des institutions et services sociaux ou médico-sociaux

Le CNAHES, vecteur de la *mémoire* professionnelle qu'il collecte, certes, mais en formation on vise véritablement la transmission de *l'histoire* construite à partir de questions de recherches, de sources mobilisées etc. Une perspective de socio-histoire permet aussi de l'interroger à partir des questions de l'actualité. Deux éléments du

programme officiel rénové en août 2018 (pour les niveaux 6 post bac) servent de point d'appui : « Histoire et évolution des politiques sociales » et « histoire des professions sociales ».

Le public de ces séances ? La plupart du temps, il est composé d'apprenants (de statut étudiant, apprenti etc.) multi-filières : ainsi chaque métier, dans une logique de « socle commun », est invité à découvrir non seulement l'histoire de son métier mais celle des autres. Avec souvent, à la clef, des surprises quant aux représentations qu'on en avait. Ainsi : oui, une jardinière-éducatrice pouvait être spécialisée et travailler auprès d'enfants inadaptés ou en situation de handicap.

Enfin le CNAHES est porteur d'une offre de formation sur la question de l'archivage interne et de la connaissance des services d'archives publiques. Celle-ci s'adresse aux associations et établissements de toutes natures et toutes régions dans le champ de l'Action Sociale

Pierre Merle,

Secrétaire associatif du Cnahes

Assistant de service social – Enseignant et formateur Sciences Politiques – Ex-directeur d'antenne de Centre de formation de travailleurs sociaux

**ARCHIVES DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE L'ACTION
SOCIALE DANS LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET
MÉTROPOLE DE LYON. COLLECTES D'HIER À DEMAIN.**



Pierre Chamard

Chef de projet collecte des archives contemporaines des Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

À l'occasion de l'organisation d'un atelier à destination du public des Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon (ADRML) autour des archives de l'enfance assistée, l'équipe d'archivistes en charge de cette thématique a enrichi un *État des sources des archives de l'aide sociale à l'enfance et des juridictions pour mineurs* (mai 2022). Synthétiser ses 25 pages dans cette présentation relèverait de la gageure ; à tout le moins peut-on se reporter à la page d'aide à la recherche disponible sur le site internet qui en dresse les grandes lignes. On y retrouvera le détail des ressources concernant les enfants assistés ou abandonnés, les adoptions de mineurs, les pupilles de la Nation ou encore les tutelles qui constituent autant de directions de recherche privilégiées pour les généalogistes.

L'objet de cette présentation est bien davantage de brosser les grandes tendances de la collecte sur le thème de l'éducation spécialisée au sens large, à travers quelques exemples tirés des séries anciennes, modernes et contemporaines des Archives départementales. Et de rappeler combien le partenariat avec la délégation Rhône-Alpes du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES) a joué un rôle essentiel ces dernières années pour finaliser des entrées sous forme de versements, de dons ou dépôts et ainsi enrichir et sécuriser la constitution de ressources à destination de publics variés.

Construire des histoires individuelles

C'est un petit billet qui ouvre cette thématique, celui retrouvé sur un enfant abandonné et transféré à l'hôpital de la Charité le 27 mai 1783, conservé sous la cote 10 G 3811. Unique exemplaire dans les fonds des ADRML, on en trouvera davantage dans les fonds des Archives municipales de Lyon (AML) . Celui-ci n'échappe néanmoins pas à la règle, en détaillant l'identité de l'enfant, et en formulant la promesse éventuelle de venir le reprendre aux « tans plus eureux ».

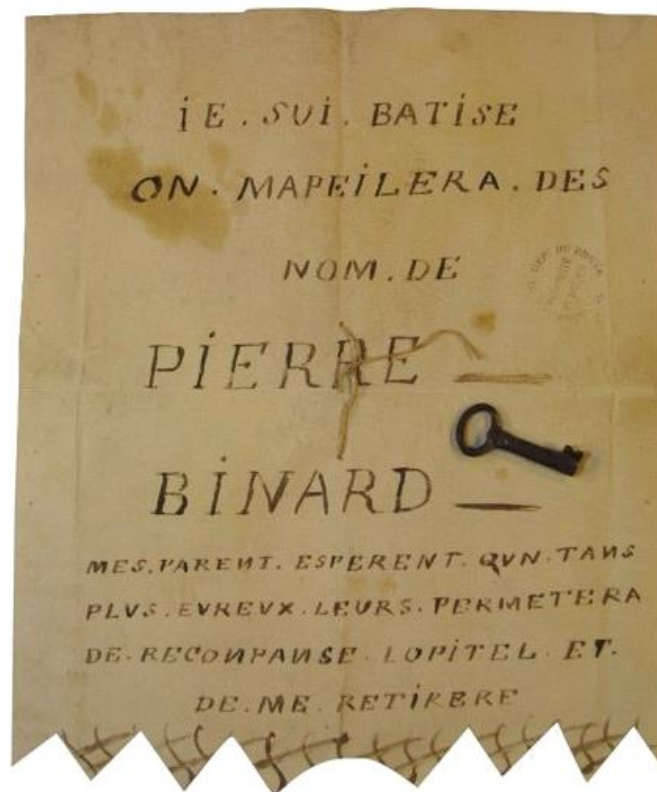


Figure 1 : Billet et clé de cadenas portés par Pierre Binard, enfant trouvé à la cathédrale Saint-Jean de Lyon, 1783.

Ce point de départ illustre la complémentarité des fonds entre AML et ADRML, fruit d'une histoire institutionnelle débutant avec l'Aumône général au XVI^e siècle. Hospice de la Charité et Hôtel-Dieu de Lyon sont alors les deux établissements qui accueillent les enfants, et produisent ainsi des archives afférentes. Lorsque la loi du 5 mai 1869 transfère cette compétence aux Départements, c'est le service départemental des enfants assistés qui assure la gestion administrative du suivi des enfants. Cette mission sera par la suite dévolue à plusieurs institutions successives : l'Assistance à l'enfance, la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), l'Aide sociale à l'enfance jusqu'au Pôle Solidarités du Conseil départemental du Rhône aujourd'hui.

Collectés des années 1920 aux années 1970, les dossiers individuels et registres de diverses natures (adoption, entrée dans le dispositif, etc.) constituent la très grande majorité des documents conservés en sous série 3X *Assistance à l'enfance dans le Rhône, enfants trouvés et abandonnés (1797-1959)*. Pour la période antérieure à 1940, cela ne représente pas moins de 80 000 dossiers ou mentions dans un registre, étant entendu que l'on peut retrouver plusieurs entrées pour un seul et même enfant.



Figure 2 : aperçu partiel de la sous-série 3X en magasin de conservation

Afin de faciliter les recherches dans ce fonds, une indexation nominative a été réalisée : elle permet au service du Public des ADRML de répondre à plusieurs centaines de sollicitations par an, auxquelles s'ajoutent les recherches directement réalisées en salle de lecture. Ces quelques chiffres illustrent la prégnance d'une demande sociale, devenue exigence sociale. La stratégie déployée par les ADRML, mais aussi par les AML, repose sur la numérisation et la mise en ligne des registres ainsi que la mise en place de formulaires de recherche en ligne qui permettent aux lecteurs d'accéder à un premier niveau d'information avant leur venue en salle de lecture.

La collecte systématique des dossiers individuels se poursuit auprès de l'Aide sociale à l'enfance (Département du Rhône ainsi que, depuis 2015, la métropole de Lyon). Plus de 58 versements en série W ont ainsi déjà été effectués, relevant de la protection de l'enfance mais aussi de l'adoption ou des enfants étrangers. Avec l'aide des services versants, la pratique de l'indexation nominative est également reconduite : plus de 100 000 dossiers individuels ou mentions dans un registre sont disponibles à ce jour.

Parmi ces versements issus des fonds des collectivités de tutelle du dispositif, l'un d'entre eux retient plus précisément l'attention. Il s'agit du versement 5197W *Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF), 1920-1992*. Décidé à la fin des années 1950, la création de cet établissement est effective en 1963 avec pour objectif l'accueil des pupilles de l'État et des mineurs placés. Son histoire recoupe celle de la Maison des mères de Gerland, créée par la Ville de Lyon en 1919 et devenue Centre maternel en 1981, et celle de la Nourricerie du Vinatier, créée par le Département en 1920. Toutes deux avaient l'objectif commun de protection des femmes enceintes avant et après l'accouchement et de prévention des abandons d'enfants. La seconde est transférée à la Cité de l'enfance sur le site de Bron-Parilly à la fin des années 1960 ; la première la rejoindra en 1995. Ce versement apporte des éléments fondamentaux sur l'histoire des mères célibataires dans la seconde moitié du XXe siècle.

Collecter l'histoire des établissements

Si les archives des services pilotés par l'État ou les collectivités de tutelle constituent

le cœur de la collecte, celles des établissements qui mettent concrètement en œuvre l'accueil des enfants représentent des gisements archivistiques de volumes inégaux mais systématiquement complémentaires aux premières. En règle générale, l'archiviste départemental est contacté pour prendre en charge la partie publique de ces fonds, à savoir les documents qui ont trait directement aux enfants : registres, cahiers de liaisons des équipes éducatives et, bien sûr, dossiers individuels. À ce stade est mis en œuvre tout le potentiel du contrôle scientifique et technique sur les archives : l'archiviste peut faire le choix de conserver l'intégralité des dossiers, n'en retenir qu'une sélection plus ou moins importante sous forme d'échantillon ou de spécimens, voire n'en conserver aucun si le contenu est jugé trop redondant avec des dossiers déjà conservés.

Ces rencontres de terrain sont aussi le moment d'échanges concernant le reste des archives : création, administration et fonctionnement de la structure, suivi budgétaire, gestion des ressources humaines, du patrimoine immobilier, *etc.* Autant de dossiers qui apportent un éclairage différent sur l'histoire des enfants et de leur accueil, sans oublier celles et ceux qui le réalisent au quotidien.

C'est ici qu'entrent en jeu plusieurs considérations, au premier rang desquelles les spécificités d'un établissement, l'originalité des modalités d'accueil ou des principes de gestion de l'établissement, ou tout simplement sa localisation. Le partenariat intellectuel avec le CNAHES se révèle très précieux, d'abord pour se repérer dans la multitude, surtout lorsque cette dernière est régulièrement affectée de recompositions. Ensuite pour affiner les critères qui présideront à la sélection des archives : l'archiviste peut compter sur des instruments de navigation dans les archives complémentaires à son propre arsenal de références.

Depuis 2015, sont ainsi entrés aux ADRML des fonds issus du Prado, de la SLEA ou encore de la Sauvegarde. À plusieurs reprises, les ADRML ont même pu bénéficier d'un premier travail de classement et de description des fonds par Sylvain Cid, l'archiviste du CNAHES. Pour autant, elles restent attentives aux opportunités qui se présentent en dehors de ce réseau, ne serait-ce que pour éviter d'introduire un biais inconscient dans la stratégie de collecte.

La collecte en deux temps des archives de la Maison de Charbonnières puis de celles de son premier organisme gestionnaire en constitue une illustration intéressante. C'est à l'initiative du directeur de cet établissement que les ADRML aboutissent à une collecte de 19,60 mètres linéaires en 2019. Le fonds est constitué de 464 dossiers enfants et 269 cahiers de liaison des équipes éducatives. Mais c'est avant tout l'histoire de cette maison qui interpelle : fondée en 1962 par un couple, Pierre et Renée Poilly, pour accueillir en placement des enfants en difficultés sociales et familiales graves, elle reçoit le soutien de Louis Pradel puis Francisque Collomb, maires de Lyon. C'est l'ambiance familiale qui ressort des visites sur place : elle est d'ailleurs inscrite « dans le marbre ».

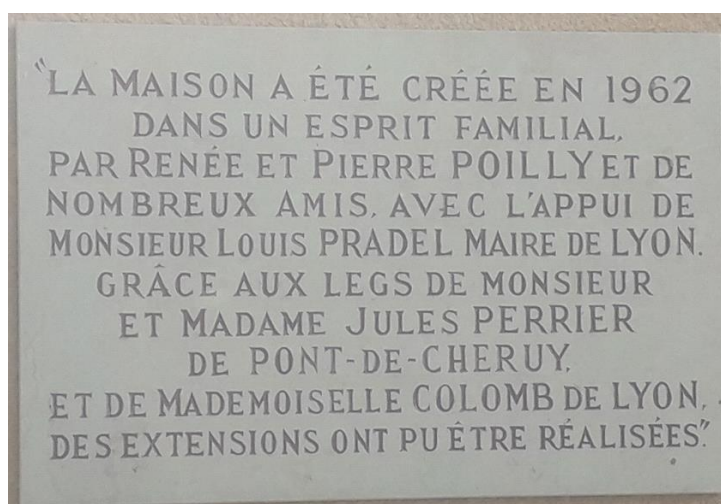


Figure 3 : plaque apposée à l'extérieur du bâtiment historique de la Maison de Charbonnières

Pendant plus de 40 ans, jusqu'en 2006, la gestion de cet établissement est exclusivement assurée par l'association Les Refuges d'enfants. Comme cela est souvent le cas, la proximité de gestion se double d'une proximité des archives : lors de la collecte des archives publiques, les archives privées ont facilement été repérées et des contacts ont pu être noués avec le président encore en exercice. En 2022, un don de plus de 6 mètres linéaires est réalisé, dont le contenu retrace la création de l'association, sa gestion administrative et financière, son implication dans la gestion immobilière de la Maison, ses rapports d'activité, ses supports de communication, *etc.* Autant de ressources qui permettent de mieux appréhender la « philosophie » qui anime les administrateurs à l'égard des enfants et de leur accueil.



Figure 4 : couverture du Bulletin de liaison des Refuges d'enfants, 1971-1972.

Dès 2018, lorsque les ADRML font le choix de collecter l'intégralité des dossiers d'un autre foyer, la Maison des enfants d'Oullins, créée en 1943 dans l'enceinte de l'hôpital du Vinatier à Bron, ce sont encore des raisons historiques et institutionnelles qui y président. Si cet établissement, transféré à Oullins dans les années 1950, est aujourd'hui un Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) qui ne semble pas spécialement différent des structures du même type, il s'agit à l'origine d'un « centre polyvalent d'observation ». Loin d'être une structure de placement, cette Maison accueille des enfants pour de courts séjours, généralement de 3 mois, afin de créer les

conditions optimales d'observation par une équipe pluridisciplinaire. Personnels médicaux (médecins et infirmières), médico-sociaux (éducateurs, psychologues, assistantes sociales) et de formation (instituteurs, moniteurs, chefs d'atelier) se succèdent ainsi auprès des jeunes pour proposer une orientation adaptée. Le contenu des dossiers individuels témoigne de la volonté de créer une méthode scientifique, bâtie sur un savoir pédopsychiatrique lui-même en construction, et de former des professionnels aguerris pour assurer le bon déroulement des placements ultérieurs.

Plus de 5 000 dossiers constituent la majorité des 49 mètres linéaires de ce fonds, également riche de quelque 300 dossiers des adolescents « délinquants » pris en charge au centre Édouard Seguin dans les années 1940. Ajouté aux registres, cet ensemble constitue une source inestimable de l'histoire de la prise en charge de l'enfance « irrégulière ».

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE		MAISON DES ENFANTS	
Centre médico-social et psycho-pédagogique		LYON	
Nom	NEZLIONI	Prénoms	Maurice
Né le	30.9.33 (31)	à	Epinal
Adresse des parents	Av. Albert Thomas 5 ^e Fons		
Confié par	M ^{me} Denis 32 rue St Helène	Conditions du placement	A.S. + A.M.G.
Domicile de secours	(Rhône)	Religion	Catholique
Motif du placement	Famille concubine	Date de l'entrée	12.9.45
Sur les conseils de	M ^r Kuhl	Date de la sortie	27-10-45
Observation prise par	M ^{lle} Lagam - Prang - Manfredini - M ^r Coupin - M ^r Kuhl		
LE MILIEU FAMILIAL. Structure, situation sociale, valeur éducative, antécédents médicaux, antécédents sociaux.	Père alcoolique déc. en 1932. Mère remariée : mari déc. TBC en 1944 - Actuellement concubinaire avec un autre algerien réfugié d'Epinal. Bonne volonté mais aucune valeur éducative : marié par ses parents M. Mme Denis		
ANTECEDENTS PERSONNELS. Antécédents médicaux, développement physique et moteur, traitements antérieurs, scolarité, placements antérieurs, traumatismes affectifs, réactions anti-sociales dans la famille et en dehors de la famille.	Bouché à 2 ans. T _g lues à lui-même, n'a pas été en classe. Séjour 18 mois à Algérie		
EXAMEN MEDICAL. - Age physique : Développement physique : Biotype. Poids et taille. Stigmata et dystrophies. Infirmités physiques. Maladies en cours. Principales fonctions végétatives : Digestion, respiration, circulation, élimination. Endocrines. Denture. Examens de laboratoire. Radioscopie. Cutiréaction.	11 ans Hypotrophie avec signes de rachitisme et végétation Pas de s. d'HEF. Normal AAS		

Figure 5 : aperçu du dossier de Maurice Nezlioni

Dernier axe de collecte concernant l'histoire des établissements : les organismes de

Sécurité sociale. En 2022, les ADRML ont procédé à la réévaluation des fonds conservés au Centre régional d'archives historiques de la Sécurité sociale, situé à Vénissieux, en prévision de sa fermeture. Plus de 1,5 kilomètres linéaires d'archives relatives aux organismes du département du Rhône ainsi qu'à la Caisse régionale ont été analysés pour préparer un versement par organisme. Au terme de cette opération, 580 mètres linéaires sont entrés aux ADRML dont la majorité était constituée des fonds de la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM), de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Lyon. Ces trois caisses, en particulier la première, ont été au cours de l'histoire d'importantes pourvoyeuses de subventions, de mesures d'accompagnement, d'habilitations et autres agréments pour les établissements participant à la protection de l'enfance.

De ce fait, de nombreuses liasses témoignent de leur existence et de leur évolution, permettant de reconstituer en partie l'histoire de structures disparues. C'est le cas de La Folletière, maison d'enfants à caractère sanitaire (MECS) située à Thurins. Interrogées par un lecteur, les ADRML ne disposaient d'aucune ressource dans leurs fonds sur ce foyer. Aucune information n'était ressortie non plus des échanges avec le CNAHES. Tout au plus quelques photos avaient pu être numérisées par le groupe d'histoire locale de la commune à l'occasion de la vente de la maison concernée.

En 2022, c'est donc à l'intérieur du fonds de la CRAM qu'a émergé un dossier d'agrément, dont la première convention date de 1961 et a été renouvelée jusqu'à la fermeture définitive en 1977. La composition du dossier, loin d'être uniquement administrative, apporte des éléments sensibles quant au quotidien des enfants accueillis.

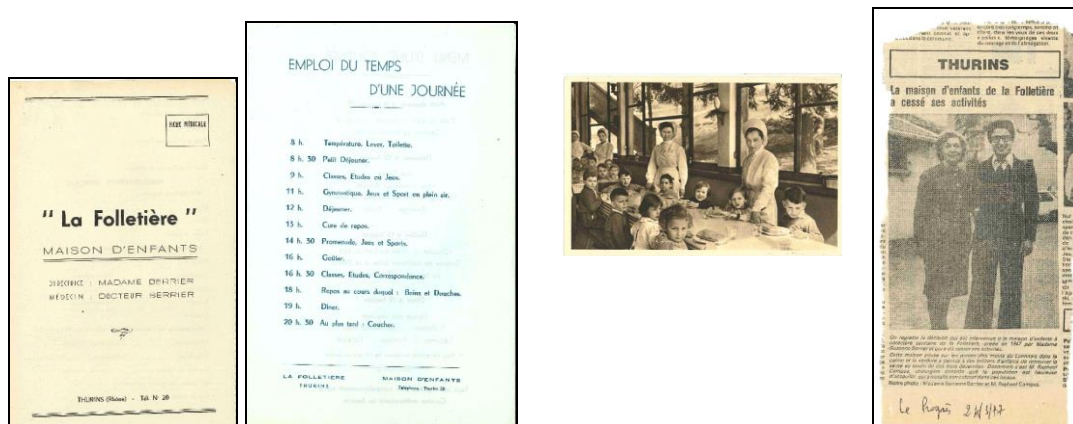


Figure 6 (4 documents) : aperçu du contenu du dossier de la Folletière

Collecter les fonds des acteurs de l'éducation spécialisée

Sur le chemin des enfants et des établissements, se trouvent inévitablement les « acteurs », entendus au sens large : penseurs, praticiens, et bien sûr toutes celles et ceux que l'on retrouve sous l'expression « travailleurs sociaux ». Dans cette perspective, le département du Rhône bénéficie de Lyon en tant que ville universitaire, où très tôt se sont construites des formations initiales en psychologie, ainsi que des formations par la pratique dans le domaine social adossées aux établissements d'accueil.

Tout naturellement, l'attention se porte sur des initiateurs, sur des pionniers. En 2017, un an après sa disparition, les archives de Paul Fustier sont données au Département du Rhône par son épouse Francine Fustier. Né en 1937, Paul Fustier a été professeur de

psychopathologie et de psychologie clinique à l'Institut de psychologie de l'Université Lyon 2. Ses travaux portaient principalement sur les pratiques cliniciennes et rééducatives au sein de cadres institutionnels. Le fonds de 3,10 mètres linéaires est riche de notes de cours détaillées et d'interventions lors de manifestations scientifiques. En 2019, là encore quelques mois après son décès, entrent aux ADRML les archives privées d'Emma Gounot. Née en 1917, elle entre en 1960 à l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA – Sauvegarde), fondée par son père Emmanuel, qui en était le premier président. Elle en sera présidente à son tour de 1974 à 1994, puis présidente d'honneur. Ce fonds de 1,70 mètres linéaires apporte un complément bienvenu à ceux des établissements considérés.



Figure 7 : aperçu des photographies conservées dans le fonds Emma Gounot

Dernier exemple de don, cette fois-ci réalisé du vivant de l'intéressé et qui a pu bénéficier d'une organisation préalable par ses soins : le fonds d'archives d'Alain-Noël Henri. Agrégé de philosophie, proche de l'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) et du Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (CREAI), l'un de ses terrains de prédilection est celui du Rucher à Dardilly. Il mène une carrière universitaire jusqu'en 1998, comme enseignant de psychologie à l'Université Lyon 2 où il crée un cursus de formation en psychologie à partir de la pratique et un département de formation en situation professionnelle². Les 8,10 mètres linéaires qui composent le fonds sont organisés en travaux universitaires, documentation, engagements politiques de jeunesse, vie étudiante.

Sans multiplier les exemples à l'envi, ce tour d'horizon serait incomplet sans faire référence aux institutions de formation, notamment des éducateurs spécialisés. En 2019, l'Association régionale pour la formation, la recherche et l'innovation en pratiques sociales (ARFRIPS), qui se trouve à Lyon, a fait don par l'intermédiaire de son directeur Éric Ferrier des fonds des deux écoles dont elle est la fusion.

Le premier, celui de l'Institut du travail social, représente un ensemble de 13,64 mètres linéaires, avec de nombreux dossiers relatifs à l'organisation pédagogique de chacune

² Également co-fondateur du centre de formation d'éducateurs *Recherches et promotion* en 1969. Voir Guide des Sources CNAHES volume 2 : témoignages.

des formations assurées, des dossiers individuels et des travaux d'élèves. Les parcours individuels de formation sont encore plus marqués dans le second fonds, celui de l'Association communautaire pour la formation aux pratiques sociales (ACFPS) – Recherches et Promotion. Les dossiers sont très complets, incluant les comptes rendus de stage, les travaux en cours de formation, les mémoires et notes de lecture. Lors de la même opération, les archives de Loire Promotion ont pu être remises aux Archives départementales de la Loire. Les contacts ainsi noués laissent augurer un suivi de l'ARFRIPS et une future entrée d'archives.

Perspectives

Il est difficile de dresser une « conclusion » à la description d'un processus de collecte qui, par définition, est continu et dynamique. Si les permanences réglementaires imposent l'entrée régulière des dossiers constitués par certains producteurs d'archives identifiés comme essentiels, nous avons pu constater que des inflexions inattendues peuvent survenir. Pour le reste, les archivistes conservent une marge d'appréciation qui reste subordonnée, à un moment ou à un autre, à la disponibilité des espaces physiques de conservation. Dans ce mouvement, le *Guide des sources* du CNAHES constitue un point de repère essentiel. Sa relecture permet de constater qu'il reste encore des fonds à collecter, parce que toute prise de contact, même soutenue par le CNAHES, n'aboutit pas nécessairement.

L'archiviste se doit également de rester attentif à l'équilibre des fonds conservés, lesquels constitueront la matière première des travaux historiques futurs. Cela rend d'autant plus nécessaire la rencontre d'organismes et d'acteurs qui ne seraient pas signalés dans les travaux et les réseaux du CNAHES. De plus, la dynamique apparente ne doit pas masquer les angles morts de la collecte et, au contraire, amener à la rectifier. Ainsi, le champ du handicap est relativement peu exploré en dehors des fonds constitués par les collectivités territoriales responsables des dispositifs d'accompagnement.

Au terme de cette présentation, l'on peut se dire que les archivistes se sont acquittés de leurs missions fondamentales, les traditionnels 4C : collecter, conserver, classer, communiquer. Une ultime étape consiste à valoriser les fonds d'archives, par des actions de signalement auprès du public et des chercheurs, par des états des sources, par des actions de médiation, *etc.* Là encore, le partenariat avec le CNAHES est et restera très précieux : la tenue de cette journée d'études à l'occasion des 20 ans de la délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes en témoigne.

Pierre Chamard
Chef de projet collecte des archives contemporaines

EXEMPLES DE CLASSEMENT ET D'INVENTAIRES

DES ARCHIVES DE GRANDES ASSOCIATIONS RÉGIONALES



Sylvain Cid

Chargé de mission, Archiviste au CNAHES

Le CNAHES et la collecte d'archives

« France Archives », le site Internet des Archives de France, offre une mine d'informations sur les archives : un annuaire des services, des publications, surtout un moteur de recherche qui permet d'accéder à des références d'archives sur toute la France, ainsi qu'une partie plus technique rassemblant des circulaires sur le tri, l'élimination, le classement, la communication...

Parmi ces circulaires se trouve l'instruction du 28 octobre 2002 relative à la « *Coopération avec les représentants du CAPEA/CNAHES en matière de collecte des archives des associations relevant de l'éducation spécialisée* ». Ce texte régit l'action du CNAHES en concertation avec les services d'archives publiques en quelques points :

- Reconnaissance du CNAHES comme « *centre de ressources pour l'histoire des associations d'action sociale, éducative et médico-sociale* »,
- Vocation du CNAHES de collecter, classer et mettre en valeur les archives privées, ces fonds étant dirigés vers un service d'archives départementales ou d'archives nationales en fonction de leur statut et de leur dimension géographique,
- Collaboration des Archives de France à la collecte et à la diffusion des instruments de recherche ; contrôle scientifique et technique le cas échéant sur certains documents publics à l'intérieur des fonds privés ;
- Mise en place d'instances pour faire fonctionner cette collaboration : le Comité de suivi et la Commission d'entrée des fonds.

C'est sur cette base de collaboration que le CNAHES intervient depuis 2002 auprès des associations. Soit à la demande de ces mêmes associations (à l'occasion d'un déménagement, d'un anniversaire, du départ prochain d'un directeur qui souhaite transmettre à

ses successeurs un meilleur état de conservation des archives, ...), dans d'autres cas sur une initiative du CNAHES.

Un chantier d'archives se déroule en 7 étapes :

- Une expertise sur place, en lien avec les Archives départementales,
- La soumission d'un rapport de visite avec un devis estimatif,
- Après accord de l'association : la recherche d'un-e archiviste professionnel-le,
- L'envoi du devis définitif et d'un protocole de mise à disposition
- La mise en œuvre du chantier d'archives
- Une réunion de bilan quelques jours avant la fin du chantier
- L'entrée du fonds d'archives aux Archives départementales, si accord de part et d'autre.

L'exemple du Prado

Quand j'arrive à la Direction générale du Prado à Fontaines-Saint-Martin en septembre 2007, le terrain est préparé pour me faciliter le travail. Toutes les archives un peu anciennes ont été rassemblées dans un local unique, et il est question de les déménager au sein de l'établissement voisin, l'ISFP (aujourd'hui Prado L'Autre Chance) dans un local équipé de rayonnages métalliques. Cette manutention a impliqué tout le personnel du siège. L'enjeu pour moi est de profiter de cette opération pour séparer :



- les archives dont je vais m'occuper : les « archives historiques » ;
- les archives qui devront être conservées dans ce local « de pré-archivage » encore un certain temps (archives « intermédiaires ») : les relevés de compte, les factures pendant 10 ans ; les bulletins de paie pendant 5 ans...)
- les archives qui peuvent d'ores et déjà être éliminées.

Dans l'urgence, je marque chacune des boîtes d'une pastille de couleur : bleu pour les premières, vert pour les secondes, rouge pour les éliminables, de façon à pouvoir les répartir dans des espaces d'ores et déjà différenciés.

Le chantier est intéressant car il offre la perspective de classer et inventorier les archives des établissements gérés par le Prado... pas de tous, mais au moins de ceux qui possèdent les archives les plus anciennes. Cet élargissement aux établissements est très utile car le fonds de la Direction générale est assez désespérément lacunaire. Le défi est de retrouver dans les établissements les archives anciennes dont certaines pourraient être reconcentrés dans le fonds du siège.

A la Direction générale, on retrouve principalement les archives de l'Association et de la Fondation ; quelques rapports du Père Alfred Ancel sur la transformation de l'œuvre de première communion en une association dédiée à la rééducation des enfants délinquants et en danger moral ; des dossiers de suivi de plusieurs établissements.

La suite de l'opération à l'ISFP (Institut spécialisé de formation du Prado, aujourd'hui L'Autre Chance) permet de compléter la collection des rapports d'activité ainsi que des comptes rendus de réunions de directeurs, avec en plus quelques archives sur le moment « mai 68 ».

Au Foyer du Cantin, on retrouve des archives relatives aux foyers de semi-liberté et des archives syndicales.

Aux Alizés à Saint-Romain au Mont d'Or, sont conservées les archives les plus anciennes avec quelques photographies de groupe 1882-1919, un passionnant « couturier

» sous forme de carnet manuscrit datant de 1929 environ, réglant avec précision la vie quotidienne et surtout religieuse des enfants de l'œuvre sur toute l'année, des cahiers de notes et d'observation des dernières « séries » ou sessions de l'œuvre entre 1943 et 1946.

Ce travail de classement et d'inventaire a bien sûr nécessité de comprendre toute l'histoire institutionnelle du Prado, avec l'aide précieuse d'Ambroise Charleroy : des établissements qui changent de nom, déménagent, créent des établissements annexes lesquels deviennent autonomes ; certains gérés par l'Association de la Providence du Prado, d'autres par la Fondation...

L'aboutissement de tout cela est une série de répertoires en ligne sur le site des Archives départementales du Rhône : les archives de fonctionnement et d'activités en série J, les dossiers de jeunes en série W.

Les autres fonds classés

Dans la même période 2007-2009, j'ai eu l'occasion de procéder au traitement de plusieurs autres fonds, en particulier ceux des trois centres de formation d'éducateurs spécialisés de Lyon et Saint-Etienne :

- Recherches et Promotion, d'abord, un centre de formation d'éducateurs spécialisés à l'origine en cours d'emploi créé en 1969. Ce chantier a été l'occasion d'une immersion dans un fonds d'archives à la fois très original et très complet (du point de vue de l'organisation institutionnelle, de la pédagogie, des travaux d'élèves) et assez vivant. J'y découvre un centre original par son fonctionnement pendant toute la décennie 1970, travaillant à la fois en relative autogestion et en cogestion.
- Loire Promotion (1969-1993) : un fonds assez complet également ;
- L'Institut de travail social (ITS de Caluire), fondé en 1943, avec un fonds d'archives plus lacunaire, surtout avant 1970.

En tant qu'archiviste, on peut passer son temps dans des lieux plutôt inhabituels, il ne faut pas trop s'en étonner :

- Au Prado, j'évolue dans une ancienne lingerie, à côté des combles ;
- Je retrouve d'autres combles aux Alizés à Saint-Romain-au-Mont-d'Or : un « antre » qui me confère un temps une aura un peu « surnaturelle » auprès des enfants les plus petits qui croient que j'habite ici et me voient peut-être en personnage d'Harry Potter...
- Il y a à l'inverse des sous-sols, comme au Foyer du Cantin, où sont entreposées les réserves de barres chocolatées, fréquentes sources de convoitises pour les jeunes : il y faut fermer la porte à clé ;
- Ailleurs, je retrouve un sous-sol plus paisible, près d'un parking souterrain, à la Sauvegarde 69. C'est là qu'est conservé un fonds riche également déposé aux Archives départementales, à l'exception d'une partie relevant du CREAMI dont je regrette qu'elle n'ait pas suivi le mouvement...

Je traverse aussi des endroits chargés d'une atmosphère particulière :

- A l'Institut Élise-Rivet (109 rue Joliot-Curie dans le 5^e, au « Point du jour », un établissement qui a rejoint le Prado, mais au passé congréganiste en tant qu'ancien Refuge Notre-Dame de Compassion, fondé en 1825. Là je me retrouve perché sur une échelle pour atteindre de hauts placards, au niveau du Christ en croix placé dans le

chœur qui m'observe. Ici malheureusement un fonds très lacunaire sur la période ancienne avant 1976, mais qui a été déposé aux Archives départementales.

- Et puis il y a l'Association Adélaïde-Perrin, qui accueille aujourd'hui des personnes en situation de polyhandicap, fondée en 1819 sous le nom d'« établissement de charité pour les jeunes filles incurables d'Ainay » par Adélaïde Perrin. C'est un bâtiment de forme carrée dans le quartier d'Ainay. J'y travaille dans une salle du conseil admirablement intacte depuis la construction du bâtiment dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans un portrait accroché au mur peint par Flandrin en 1841, Adélaïde Perrin, la fondatrice, elle aussi me regarde...

C'est un moment un peu rare pour archiviste de pouvoir travailler encore sur des archives du XIX^e siècle. J'ai eu l'émotion de retrouver un vieil inventaire de ce fonds d'archives rédigé par une archiviste de la maison en 1909, inventaire que j'ai dû adapter aux normes d'aujourd'hui. Le fonds très riche, même s'il en dit peut-être plus long sur les « dames administratrices » de cette œuvre, qui viennent y gagner le ciel par leur charité, dans un abandon à la Providence assez fascinant, que sur les jeunes filles incurables elles-mêmes. Selon une belle phrase d'Adélaïde Perrin en 1838 : « Dieu s'est établi notre caissier, laissons-lui la disposition de nos fonds. ». En 1874, le ministre de l'Intérieur leur offre sur un plateau la reconnaissance d'utilité publique. Les dames du Conseil l'ignorent superbement, mais bien sûr tout cela va se transformer au 20^e siècle.

Je termine en rappelant qu'on peut trouver les inventaires d'une partie de ces fonds, aux Archives départementales, ainsi que d'autres... et que ces fonds sont aussi référencés sur le site Internet du CNAHES, à la page du « Guide des Sources »

<https://www.cnahes.org/ressources/orientation-des-chercheur-se-s/guide-des-sources/>

LE PRADO FACE À SON HISTOIRE ET SES ARCHIVES



Ambroise Charleroy

Ancien éducateur spécialisé

En 2003, l'association du Prado Rhône Alpes me demande d'écrire une courte histoire de l'œuvre éducative du Prado à l'occasion des 60 ans de l'association de la Providence du Prado (1943-2003). Je reprendrai ce document comme base pour un travail universitaire qui sera finalement publié par l'association. L'intérêt suscité par ce travail et ces recherches a sensibilisé l'encadrement à la protection des archives de l'œuvre.

De fil en aiguille, on débouche sur le classement et le dépôt de ces archives aux Archives du département du Rhône et de la Métropole de Lyon ...une dizaine d'années (12 pour être précis) plus tard.

La lecture des comptes rendus des séances du bureau du conseil d'administration de l'association des origines, la découverte d'anciennes photographies des activités de l'institution mère, ont déclenché un intérêt pour l'histoire de l'œuvre.

Mais la mise au jour de ces différentes pièces fait ressentir rapidement le besoin de les communiquer et donc de les classer, de les organiser et aussi de les préserver. Ces désirs font passer ces documents du statut de « vieux papiers » à celui « d'archives », ce changement donne un nouvel élan, quasiment une nouvelle mission au découvreur et à l'équipe administrative en charge de l'institution.

L'idée de retrouver « son » histoire, de la montrer au monde, devient une préoccupation et bientôt un motif de fierté. Ne soyons pas naïfs, tout le monde sait qu'il y a un risque à mettre au jour les archives d'une institution –toutes les organisations ont traversé des périodes troubles- et l'on n'a pas envie « d'étaler cela au grand jour... » Mais curieusement, l'envie de retrouver les archives de son institution et de les organiser devient impératif, comme si le besoin de s'appropriier et souvent de se réapproprier son histoire, répondait à un autre impératif : connaître, j'irai presque à dire « oser savoir ».

On se doute qu'ici la bonne volonté ne suffit plus et qu'il faut faire appel au savoir-faire des archivistes, ceux du CNAHES sont venus en aide à l'association du Prado. Nous avons découvert que l'association était membre du Cnahes depuis plusieurs années.

L'association du Prado, issue de l'œuvre religieuse créée en 1860 à Lyon par Antoine Chevrier, est un bel exemple de l'évolution des œuvres qui s'occupent d'enfants en difficulté. Les archives qui sont déposées aujourd'hui permettent de voir le travail des hommes et des femmes dans différents établissements de l'association, la vie des nombreux enfants qui leur ont été confiés et le soutien de l'État à cette œuvre éducative. Ces archives ont permis de construire un premier document sur l'histoire de cette œuvre éducative, document répertorié aux Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon³.

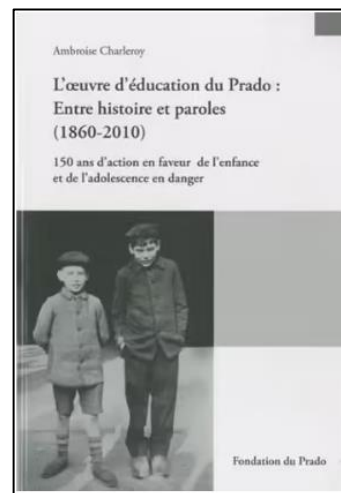
Classer et déposer les archives d'une institution ne déposent en rien cette institution, au contraire, cela lui permet de s'approcher réellement de son histoire, de quitter un peu un espace « mythique » pour apparaître plus humaine, donc plus proche de nous et nous permet de mieux comprendre la marche de l'Histoire. Car au fond, c'est bien de cela qu'il s'agit : déchiffrer la rencontre des hommes, des circonstances, des réseaux d'influences et de connaissances qui ont permis de bâtir des œuvres dont nous avons héritées.

Liens internet vers Archives de la Métropole :

<https://archives.rhone.fr/search/results?q=Prado&scope=all>

<https://archives.rhone.fr/media/1b7b0c12-9f3e-4928-bbfe-00a08b5a5e86.pdf>

<https://archives.rhone.fr/media/05b339d1-a7c3-49c1-9a3f-e5222a4dbd71.pdf>



³<https://archives.rhone.fr/ark:/28729/rklz8jxn2wfh>

LE FONDS AUDIO-VISUEL DU CNAHES AURA



Dominique Dessertine

Historienne, Ingénieure honoraire de recherche CNRS (Larhra),

Depuis ses débuts en 1994 le Cnahes a inscrit le recueil de témoignages professionnels dans son travail. En AURA, la collecte a commencé en 2009, s'est accélérée dans les années suivantes. 22 acteurs (8 femmes et 14 hommes nés entre 1926 et 1952) ont fait l'objet d'un enregistrement, sonore, dans un premier temps, à l'aide d'un magnétophone, et audiovisuel depuis 2017. Il convient d'y ajouter aussi 7 autres enregistrements effectués en 2020 et 2021 au CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) de Chalon-sur-Saône, dont je dirai un mot en terminant.

Le choix des personnes sollicitées a été quelque peu empirique, lié au réseau de connaissances de chacun, Hélène Borie, déléguée régionale, et chacun des membres du Cnahes ayant un riche réseau d'interconnaissances professionnelles, la collecte a été variée. Si le recueil concerne essentiellement des éducateurs devenus chefs de service ou directeurs, il comprend aussi un magistrat, M. Fayol Noireterre, qui a été juge pour enfants puis président de cour d'Assises, des universitaires, Paul Fustier, que l'on va écouter sous peu, Alain-Noël HENRI, philosophe, psychologue et fondateur entre autres de Recherches et promotion, l'école d'éducateurs novatrice dont Hélène Borie a assuré la direction pendant plusieurs années.

Chaque témoin a été écouté par deux membres de la délégation, un ancien professionnel auquel s'est adjoint dans la plupart des cas une historienne de métier, garantie d'un regard extérieur au milieu, pouvant introduire de la distance. Certains des membres de la délégation ont bénéficié de la formation dispensée par Florence Descamps, lors d'une session organisée à Paris par le Cnahes. Au total en AURA l'équipe a compté une dizaine de personnes, avec un noyau dur de quatre ou cinq régulièrement impliquées. Ambroise a été présent à tous, en tant que membre du Cnahes mais aussi comme grand

maître du magnétophone et des enregistrements vidéo.

Il s'agit d'entretiens semi-directifs. Chaque informateur, pressenti par téléphone, reçoit ensuite une grille d'entretien, adaptée à sa carrière propre. Il s'agit de lui fournir un canevas chronologique, pour faciliter son travail de mémoire.

Une synthèse de l'entretien est ensuite réalisée par les deux « interviewers », qui devient la notice accompagnant chaque enregistrement, qui se retrouve dans le Guide des sources. Les personnes interviewées signent une autorisation d'utilisation par le Cnahes, qui veille à ne les rendre accessibles qu'à des personnes dûment accréditées à des fins de recherche ou d'enseignement.

Ils sont actuellement déposés au Cnahes Aura mais des pourparlers vont être engagés avec les Archives départementales pour les leur confier, seule garantie de conservation à très long terme.

Nous avons dû faire un choix dans cette vingtaine d'enregistrements. Les quatre extraits que nous avons choisi de vous faire écouter illustrent un des temps forts de l'histoire de l'éducation spécialisée.



① Paul FUSTIER

(1937-2016)

Interviews réalisées en 2014 et 2015



Extrait :

Naissance de la psychologie du secteur institutionnel

*

Le 1^{er} extrait concerne Paul FUSTIER (1937-2016), Il est un peu exceptionnel dans cette présentation car il est purement sonore. Il a été mené par la déléguée régionale du Cnahe, Hélène Borie, souffrante aujourd'hui, donc indisponible, secondée par Ambroise Charleroy. Il est exceptionnel aussi parce que c'est un des plus longs de notre corpus (plus de 10 heures) et enfin il a été entièrement publié, dans cet ouvrage collectif (collègues de Lyon 2 et autres): *Rencontre avec Paul Fustier. L'institution au quotidien, une pensée clinique*⁴. L'ouvrage reprend les communications de l'hommage qui a été rendu à sa mémoire en septembre 2016 à Lyon 2. Paul Fustier est décédé début 2016 et les enregistrements, avaient été menés en 2014 et 2015.

Grande figure de la psychologie, Paul Fustier est à l'origine de la clinique des équipes et des institutions. Professeur à l'université Lyon 2, il était membre du centre de recherche en psychopathologie et psychologie clinique de l'Institut de psychologie. Il avait été remarqué dans les milieux de la rééducation, et au-delà, dès son premier livre, *L'Identité de l'éducateur spécialisé*, paru en 1972, soit peu après la mise en place du diplôme national d'éducateur spécialisé (1967). Il a beaucoup publié.



⁴ Georges Gaillard, Bertrand Ravon, Hélène Borie-Bonnet, Vincent Bompard, 2020 Erès éd.

L'enregistrement qu'a fait le Cnahes étant uniquement réalisé avec un magnétophone, nous l'avons illustré par les couvertures des principaux livres publiés par Paul Fustier. Et par des images de l'amphithéâtre lors de la journée d'hommage qui lui a été rendu le 24 septembre 2016. L'extrait que nous avons choisi de vous faire entendre concerne la mise en place de la psychologie du secteur institutionnel.

Paul Fustier était aussi un grand spécialiste de la vielle à roue....Avec une thèse en musicologie : *La vielle à roue dans la musique baroque française*

Verbatim

« J'ai fait une année en Suisse, une année de travail à Genève. Voilà, et puis je suis donc revenu, j'ai repris mon poste comme il était, en psycho, toujours les DESS, la formation à partir de la pratique. Voilà. Puis alors bien sûr, avec des DEA, thèses parce que comme dans le coup, j'ai, après, quand j'ai fait l'habilitation à diriger des recherches, là, bon, bien sûr, j'ai été directeur de thèse dans la foulée.

D'accord, pendant cette période à l'université, tu continuais d'avoir des activités de consultant dans les institutions.

Hum.

Et donc le rapport entre... enfin je veux dire, est-ce que ton travail de consultant autour des thématiques aussi que tu as évoqué tout à l'heure, la thématique de la crise, la thématique aussi du changement des institutions, enfin qui était ce pourquoi tu intervenais, c'est des choses aussi qui étaient travaillées dans le cadre de tes activités d'enseignement à l'université, enfin je veux dire que cette articulation, entre...les lieux de la pratique et les lieux de la formation qui semblent constitutifs quand même de ce que tu es, ce qui t'a fait penser.

Oui, c'est tout lié de façon très logique, je trouve. J'ai eu le pot de pouvoir le faire. C'est-à-dire que je travaillais dans les institutions. C'était la base. Les interventions dans les institutions, c'est la base de mes recherches. C'est clair, je n'ai pas d'autres pratiques cliniques. Je n'ai pas de pratiques cliniques individuelles, par exemple, ou très peu. Et en fait, j'ai toujours des interventions sur les équipes institutionnelles. Alors ça, c'est le point de base essentiel. C'est-à-dire que tous mes bouquins sont pleins d'anecdotes ou d'histoires, ou de choses comme ça. C'est toutes des histoires, des anecdotes qui ont été, peut-être avec une ou deux exceptions, mais qui viennent de ces interventions-là, qui étaient des interventions dans les institutions, où ça fonctionnait comme ça, je faisais mon intervention, j'avais des trucs qui m'intéressaient sur le plan de l'évocation théorique que ça permettait, donc je commençais à y penser. Et quand plusieurs fois de suite j'avais retrouvé des situations un peu analogues, cousines ou voisines de celles que j'avais rencontrées, où ce système de concepts était utilisable, à ce moment-là, je l'approfondissais. Et puis, on le retrouvait dans un bouquin, dans un article, sous forme de situation qui était vraiment la base de mon travail de recherche.

Le fait de ne pas avoir eu de pratique, disons en cabinet par exemple, ça a vraiment poussé vers l'étude, l'observation des groupes ?

Oui, bien sûr. Et oui, bien sûr, on peut dire que c'est un mal, mais j'aurais eu une expérience de cabinet, je ne sais pas si j'aurais pu avoir la liberté de me lancer là-dedans. Mais là-dedans, même pour la profession des psychologues, ça n'a pas été rien, ça m'a permis de diviser, puisque c'était mon travail, la profession de psychologue en secteurs et d'inventer, parce que ça n'était pas fait, le secteur institutionnel avec un enseignement, des travaux pratiques comme on dit, enfin c'est à dire un enseignement, et puis des

groupes d'analyse des situations institutionnelles, c'est à dire de faire qu'à un moment donné, les psychologues lyonnais, ils étaient quand même très en avance sur l'ensemble des psychologues, sur cette question-là de la problématique institutionnelle. Tu t'en refais écho dans ce que tu disais tout à l'heure, c'est-à-dire que je distinguais au niveau de la formation pratique des psychologues ce qui était l'intervention du psychologue en institution, sous forme de thérapie ou de clinique directe auprès des usagers, et l'intervention des psychologues auprès des équipes de travailleurs sociaux, de soignants, etc. avec qui il était immergé dans l'institution. Comment est-ce qu'on travaillait avec ces gens-là pour rendre plus efficace l'ensemble de la bâtisse institutionnelle, Voilà. Donc c'était bien deux formes de pratiques de psychologues qui étaient...

Qui ont formé beaucoup de gens.

Voilà, parce qu'effectivement, et puis c'est à Lyon où s'est créé donc le truc, on recrute un psychologue ou un psychologue institutionnel à un moment donné, c'était le terme. Psychologue institutionnel, alors on savait ce que ça voulait dire. On lui demande seulement de travailler dans des réunions, dans des choses comme ça. »

② Jacques PADOVANI

Né en 1944

Interview de mars 2019



Extrait :

Les difficultés du métier (1986-1988)

Pour terminer, et pour progresser dans la chronologie, nous vous proposons d'écouter Jacques Padovani, né en 1944, que nous avons interviewé en mars 2019. Il se définit lui-même comme « plombier et cadre pédagogique de l'éducation spécialisée ». Sa carrière a commencé de façon quelque peu fortuite au Prado, ensuite il est devenu formateur de moniteurs-éducateurs à l'École de Service Social du Sud-Est, puis il a pris la direction d'un service de prévention spécialisée à Marseille, pour ne citer que quelques-uns de ses postes.

Nous avons choisi de donner ici un extrait de ses propos concernant une période difficile de sa vie professionnelle, qui met en valeur l'intérêt des témoignages oraux pour faire apparaître les difficultés du métier.

Extrait de 8 minutes de l'interview de Jacques PADOVANI

Verbatim

« J'avais préparé mon départ, mon licenciement économique, j'avais recherché du boulot comme ça, j'ai rencontré Jean Michel Courtois, Directeur de service, prévention spécialisée à l'ADSEA de St Étienne, qui avait ouvert à ce moment-là Champoly, alternative à l'incarcération, établissement alternative à l'incarcération...

Pour adultes ?

Non, pour des mineurs de 13 à 14 ans jusqu'à 17 ans, et des gamins en prison et l'objectif c'était de leur offrir une possibilité de se sortir de la prison, en alternative on leur offrait un accueil en foyer, en établissement, sur la base d'un contrat, « Tu veux sortir de prison ? Moi je suis d'accord avec toi, sauf que, moi je t'accompagne à la sortie de prison, dans ce cadre-là, on le rencontrait en prison, on lui expliquait les choses, on lui demandait de faire une lettre de motivation, de sollicitation d'être accueilli au foyer. Donc j'ai bossé là pendant deux ans. En fait j'ai fait un intérim, je crois qu'il faut dire ça comme ça. Jean Michel Courtois qui a créé ce service, était épuisé de ce travail là. Du point de vue de son profil personnel, on est un peu sur le même profil, c'est un éduc qui a créé ce ...service de rencontre avec les familles...

L'AEMO ?

Oui, il a créé l'association d'AEMO qui travaille..., un type un peu génial de ce point de vue ; et là je le rencontre et on bosse ensemble.

Et c'était l'ouverture de ce foyer de Champoly ?

C'était deux ans après, à peu près, donc il m'embauche et je prends le poste de direction. J'ai tenu deux ans, au bout des deux ans les éducateurs qui avaient été présélectionnés, cooptés au départ, et très frustrés de leur père fondateur...donc j'ai dû partir, j'ai dû quitter l'établissement ; parce que c'était devenu impossible et pour eux et pour moi par conséquent. Donc j'ai bossé deux ans en alternative au SESSAD...J'ai perdu le sommeil dans cette séquence-là. C'était à des comptes-rendus dans la Loire, Noiret, ce n'est pas très loin d'ici, 80 km d'ici, sauf que c'était dans la campagne quoi, je mettais une petite heure pour y aller. A l'époque il n'y avait pas de téléphone portable, donc quand je partais, je partais, quand je revenais je m'arrêtais en cours de route, je téléphonais d'une cabine, pour savoir si je continuais mon chemin pour rentrer à la maison ou si je devais retourner dans l'établissement pour assumer des tensions locales, donc ça a été physiquement, psychologiquement, une vraie épreuve, vraiment très compliquée

Les jeunes étaient très durs ?

Ah ben ils étaient...tentatives de meurtre, attaque à main armée...

Même en ayant accepté de sortir de prison

Ah oui bien sûr, attaque à main armée, violence à la personne

Pendant qu'ils étaient chez vous ?

Non, non, avant, ils avaient été incarcérés pour ces motifs-là, on était à la limite de la psychiatrie. Pour raconter une anecdote, à un moment le film « Attaque à la tronçonneuse »

Massacre...

« Massacre à la tronçonneuse » et bien on l'a presque vécu sur place, au point qu'on a dû mettre dans des coffres-forts les outils pour la ferme. Pendant que j'étais là, il y a une bonne dame, directrice d'une maison d'enfants, qui faisait une formation de directrice, je ne sais pas par quel hasard elle demande à faire un stage, je dis à priori pourquoi pas. Donc elle vient, une fois, deux fois, et la troisième fois, ça se passait très bien, elle me dit « Il y a untel qui a demandé s'il pouvait venir passer le week-end dans l'établissement », alors je lui dis « et quoi ? » elle répond « j'ai dit oui » Je lui dis « vous ne vous rendez pas compte, c'est pas possible, et le pire c'est que maintenant je ne peux pas l'empêcher, je peux pas l'interdire. On va au clash, c'est sûr on va au clash » « Non, vous allez voir ça va aller » Le week-end d'après, il part le samedi matin, à 11 heures. Midi coup de téléphone, le gamin était en train de saccager la maison dans laquelle elle

était directrice. Et là le temps d'arriver, c'était 13 heures, je prends en charge le gamin...C'est la seule fois où j'ai été agressé physiquement par un gamin, je suis rentré dans l'établissement, il était derrière la porte, j'ai pris un coup de poing dans les lunettes...(il mime) Je récupère le gamin, c'était 14 heures, je l'ai laissé, il était entre minuit et une heure du matin au pavillon N à l'hôpital Édouard Herriot. Il était impossible, je l'ai emmené en voiture, je l'ai chargé dans la voiture, et j'ai mis 9 heures de prise en charge en tête à tête pour faire trois quarts d'heure de route, portière ouverte, traînant les pieds par terre, voulant téléphoner, m'arrêtant pour qu'il téléphone, c'est une séquence absolument terrible, où je l'ai laissé au pavillon N, après qu'ils aient mesuré l'état de violence potentielle dans lequel le gamin était, je ne vous dis pas dans quel état je l'ai fait tenir...

Voilà, c'était ce genre de truc... »

③ *Jo-Marie COLLARD*

Né en 1952

Interview de décembre 2018



Extrait :

L'abondance des offres de travail dans les années 1970

*

Le 3e extrait est celui de Jo-Marie Collard, diplômé en 1977. Il a été réalisé en décembre 2018, auprès d'un travailleur social qui découpe sa carrière en trois épisodes : « délinquant, éducateur et directeur ». C'est dire son profil plutôt atypique. Sa carrière de délinquant l'a conduit lors de son adolescence à l'Arc-en-ciel de Trévoux (deux regards ainsi sur cet établissement évoqué dans l'interview précédent), par la suite il est directeur pendant 15 ans de l'Amicale du Nid et enfin de 2002 à 2013, directeur du centre Rimbaud à Saint-Etienne, où il termine sa carrière. Ce CSST (centre de soins spécialisés pour toxicomanes) le fait entrer dans le médico-social, lui permet d'acquérir une nouvelle culture professionnelle à une époque où l'addictologie bénéficie de beaucoup d'appuis. Jo-Marie Collard avait terminé son entretien en disant qu'il avait été un directeur heureux et avait toujours trouvé du sens à son action.

L'extrait retenu ici illustre la facilité avec laquelle il était possible de trouver du travail dans l'éducation spécialisée au cours des années 1970 : il suffisait de traverser la rue....

Verbatim

On revient un petit peu au canevas. Vous êtes entré dans le secteur après votre passage à l'armée.

Voilà. Je ne sais pas, je pense que je n'avais jamais eu l'idée, enfin je n'avais pas d'idée d'ailleurs du tout sur ce que j'avais envie de faire de ma vie.

Vous ne saviez pas, vous n'aviez pas un projet ?

Non, ma grand-mère qui est la seule personne qui a vraiment compté pour moi. qui est morte il y a pas très longtemps d'ailleurs, elle avait 94 ans, c'était une seule personne que je respectais.

La mère de votre maman ?

Oui. Donc, elle avait elle-même... elle était la première femme française à exercer le métier d'huissier de justice. Et ma mère était appelée à être magistrate et en 1952, il n'y avait pas beaucoup de femmes magistrates non plus. Donc ma grand-mère me disait, tu peux faire ce que tu veux de ta vie mais commence par une licence de droit. Parce que je considérais que le droit, ça menait à tout, que ça servait quel que soit le métier qu'on ferait, il fallait faire une licence de droit. Donc je me suis dit, je m'efforcerais d'en tenir compte, alors je ne l'ai pas tenu compte du tout, parce que je n'avais pas particulièrement pensé au travail social. Il se trouve que j'ai passé ce brevet d'animateur socio-éducatif quand j'étais à l'armée, que quand je suis sorti, j'ai comme tous les jeunes qui cherchent un peu à se faire de l'argent de poche et faire des colonies de vacances.

Vous étiez bachelier ?

Non, alors j'ai passé trois fois le bac, je l'ai raté trois fois.

En philo ?

En philo, oui. Et effectivement la troisième fois, comme j'étais à l'armée, je l'avais passé en candidat libre avec l'Académie de Toulouse, puisque j'étais à Carcassonne, et en fait j'aurais pu l'avoir assez facilement, il fallait que j'aille aux oraux de rattrapage, et les oraux de rattrapage ils se se passaient exactement le même jour que les épreuves d'admission à l'IFES de Caluire. Et en ce temps, mon épouse, elle, on n'était pas encore mariée, elle avait bien décidé de s'orienter vers le métier d'éducatrice spécialisée. Donc j'ai décidé d'aller passer les épreuves de sélection avec elle. A l'époque, c'était un stage de vie sociale. Bon, voilà. Je ne pouvais pas aller en même temps passer mon bac, du coup, je n'ai pas eu mon bac. Ça m'a posé des problèmes par la suite parce que... pour le diplôme d'éduc, c'était relativement facile, il y avait un examen complémentaire. Pour le CAFDES, par contre, il fallait franchement montrer pas de blanche, donc j'ai eu un peu... Donc aujourd'hui, je suis à bac plus 5, sans bac, parce que c'était possible à ce moment-là. Je pense pas que ça le soit encore aujourd'hui. Et donc je n'ai pas... je suis pas retourné passer les épreuves de rattrapage et j'ai raté les épreuves de sélection à l'entrée à l'IFES de Caluire alors que ma femme les a réussis, donc ma femme en 73 est rentrée en formation à l'IFES de Caluire et moi j'ai commencé... j'ai cherché du boulot dans l'éducation spécialisée puisque de toute façon j'avais l'intention de repasser l'examen l'année d'après donc j'ai été tout d'abord embauché, c'était très facile début des années 70, c'était très facile de trouver du boulot dans le secteur. Il y avait une démographie extrêmement tendue au niveau professionnel. Donc j'ai été embauché. C'était ma première expérience au Prado. Donc j'ai été embauché et je pense avoir été le premier homme appelé à travailler dans les foyers de jeunes filles du Prado parce que ça sort directement quand même de... c'était des religieuses qui s'en occupaient jusqu'à peu de temps avant. Et donc c'était des équipes éducatives et j'ai été le premier garçon à travailler au foyer des Glycines à Tassin-la-Demi-Lune, Chemin de la Pomme, qui était ce qu'on appelait les foyers de semi-liberté, donc les foyers de jeunes qui n'étaient pas mixtes, donc c'était une super-signe de ce qu'on a aujourd'hui d'ailleurs, peut-être pas davantage. En tout cas, donc je me suis retrouvé à encadrer des jeunes filles délinquantes, ce qui ne manquait pas d'humour parce que moi peu de temps avant j'avais encore un flingue dans la poche. Il faut se souvenir aussi qu'en 1972 la majorité était de 21 ans. Moi j'en avais 20, j'étais pas tout à fait majeur et les filles dont m'occuper avaient jusqu'à 20-21 ans. Ce sont des filles qui ont le même âge que moi. Et je suis pas resté

très longtemps parce que là pour le coup il y a eu un gros incident la nuit de Noël au foyer. Donc il y a un groupe de jeunes qui voulaient absolument aller voir les filles, qui a tout cassé dans le foyer, y compris la gueule de l'éducateur. Donc je me suis retrouvé... Bon, j'ai pas été hospitalisé, j'ai pas eu de grosses séquelles, mais enfin quand même je me suis bien fait allumer. Et donc la directrice de ce foyer s'appelait Mireille G., parce que ça vous dit quelque chose, qui s'est appelée après Mireille R. parce qu'elle a épousé un prêtre du Prado, qui était plus prêtre de ce fait du Prado. Elle a tout à fait compris que je n'exécute pas de préavis parce que j'étais vraiment traumatisé par cette expérience. Et donc j'ai recherché du boulot. J'en ai retrouvé le lendemain. C'était vraiment très très facile. J'ai été embauché à la Providence Saint-Bruno qui avait deux établissements sur la Croix-en-Rousse. Le Clairfoyer qui était aussi un foyer de semi-liberté pour jeunes filles. Et la Claire demeure qui était une maison d'enfants, qu'on appelle une MECS aujourd'hui, si ça s'appelle toujours comme ça, donc avec des enfants de tous âges, des pré-ados.

Donc cette expérience dure ne vous a pas découragé de rester dans ce domaine ?
Non mais je suis allé travailler avec des enfants plus jeunes.

Et quand vous y étiez rentré, vous aviez envie d'appliquer le modèle Arc-en-ciel, ou au contraire de suivre d'autres méthodes ? Je veux changer cet univers, je veux l'appliquer, je veux l'adapter...

Alors l'aspect militant je pense qu'il a pu influencer mais pas en relation avec l'expérience de l'Arc-en-ciel. C'est qu'en expérience de l'Arc-en-ciel j'ai jamais... Il a fallu des années pour que je réalise que j'avais connu des éducateurs spécialisés, des gens qui faisaient le même métier que moi. J'avais complètement... J'étais passé à autre chose. J'ai mis très très longtemps à le mettre en relation. D'ailleurs, c'est trop compliqué. J'avais 54 ans quand je suis allé chercher mon dossier à l'Arc-en-Ciel. Donc c'est vrai que j'y suis revenu. Effectivement, ça pouvait être intéressant. Mais j'avais pas... D'abord parce que j'avais pas gardé de lien plus que ça avec d'autres éducateurs que Damien Rispal. Et puis je pense qu'effectivement j'ai été encore assez marqué par l'expérience de militantisme d'extrême gauche, c'était un peu aussi l'ambiance du début des années 70. Donc j'ai pas...

C'était un modèle qui poussait, enfin un choix qui poussait à se contester justement. Les anciens modèles de Régime...

Oui probablement, probablement. En fait, je me suis aperçu... Je crois que pour l'époque, il y avait des choses... C'était un peu par défaut. C'est-à-dire que, aujourd'hui on dirait, « j'ai choisi ce métier parce que pour une question de sens, le sens de la vie, de l'utilité sociale, je ne sais pas quoi. » À l'époque, enfin en tout cas dans les groupes que je fréquentais au début des années 70, le mal absolu, c'était les gens qui cherchaient un métier pour gagner du fric, effectivement, on ne choisit pas les carrières sociales pour gagner du fric. Donc je pense qu'il y avait déjà de façon un peu diffuse cette idée que c'était un métier dans lequel j'avais trouvé du sens. Et j'ai été militant par rapport à ça, notamment dans des institutions. Je suis passé dans des institutions, je n'étais pas du tout d'accord à ce qui se passait, je l'ai dit, je suis parti. »

④ *Mélanide RAYMOND*

Née en 1926

Interview de février 2017



Extrait :

Les débuts du centre de réadaptation pour enfants caractériels, L'Arc en ciel, à Trévoux (1950)

*

Madame Mélanide Raymond est l'épouse du fondateur en 1950 de l'Arc en ciel à Trévoux, une maison d'enfants qui a fait référence dans la région. Georges Raymond est décédé. Madame Raymond n'intervient pas ici uniquement en tant que témoin du travail de son mari, mais en tant qu'enseignante à part entière. A l'Arc-en-ciel, Madame Raymond a enseigné le français, le latin, l'allemand et l'histoire, dans les classes de 6^e-3^e et a été responsable de la pédagogie de tout l'établissement. Elle y a exercé pendant vingt-sept ans, à partir de 1950, avant de prendre un poste au centre d'hébergement d'urgence de Bourg-en-Bresse. Elle a terminé sa carrière, de 1987 à 1991, comme rédactrice en chef de la revue de la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale).

L'extrait présenté ici évoque la fondation de l'Arc-en-ciel. Madame Raymond, née en 1926, a 91 ans lors de l'interview. Elle évoque avec vivacité les réseaux catholiques et médicaux qui ont porté l'établissement, ouvert en 1950.

Verbatim

...Donc là on est encore à Paris, vous venez d'avoir votre licence.

Oui, et mon mari, mon futur mari était monté à Paris, comme on dit en Province, un peu parce que nous étions déjà très liés. Il a fini son droit...

Vous vous étiez rencontrés en Savoie ?

Nous nous étions rencontrés en Savoie à travers le scoutisme, mon frère étant scout à Chambéry, les circonstances ont fait que je suis un peu entrée dans sa famille en 45. On y a été, mon frère et moi, un été. A partir de ce moment-là on a été liés. Et lui, de son côté, avait commencé le droit, famille d'avocat de père en fils, pas spécialement dans l'idée d'être avocat, mais il avait déjà l'idée de s'occuper d'enfants inadaptés. Nous étions deux aînés de famille, et lui d'une famille nombreuse. Il avait un frère qui avait eu la polio, qui avait très mal réagi à ça, à son handicap et aux relations avec les copains, donc très déscolarisé. Il avait été dans un internat à l'époque, pendant la guerre, qui était dans l'Isère à Chapeau-Cornu. J'ai entendu parler de cet établissement, je n'y suis jamais allée, mais lui était allé voir son frère souvent. Cet internat était tenu par un

prêtre, l'abbé Boutinaud qui était en fait disciple assez direct de Jung. Donc c'est déjà le contact avec la psychologie. Alors quand Georges Raymond a été à Paris, il a très vite décidé d'être éducateur.

Il a fait des études de droit ?

Oui, il a fini sa licence de droit. Il a été une année auditeur libre à Sciences Po. Il s'est cultivé beaucoup, ouvert. Il faut aussi parler du contexte historique. L'ordonnance de 45 a été pour nous le texte fondateur et a pu orienter notre vie, la création du métier et du diplôme d'éducateur spécialisé. Il y a eu un décret certainement en 1946 qui a fondé en quelque sorte cette profession qui était totalement inconnue. Nous nous sommes mariés, mon mari n'avait que le titre de « moniteur ». La première promotion d'éducateurs spécialisés était à l'institution de Montesson, qui est un des anciens « bagnes d'enfants ». Et c'était une formation en une année, très concentrée, mais avec des expériences de toutes sortes et lui a été de la deuxième promotion. Les premiers sont sortis en 1947 et lui en 1948.

Vous vous êtes mariée en quelle année ?

En 48, quand il a été éducateur spécialisé. Et déjà, pendant sa formation, il a trouvé un poste pour nous deux en Savoie. C'est dans le contexte de l'époque des « maisons d'enfants » qui se créaient partout, de façon assez informelle, vu le nombre d'enfants isolés, abandonnés dans toute cette après-guerre. Puis, un 2^{ème} poste, en Isère, un « centre d'observations » avec de nombreux passages d'enfants très perturbés. Cet établissement a fermé et mon mari savait alors ce qu'il voulait créer. On s'était alors repliés dans la famille Savoyarde à Chambéry où il a fait des petits boulots en préparant l'Arc-en-ciel et en prenant des contacts.

Donc son idée c'était de créer un établissement.

Un établissement pour enfants caractériels, ce qu'après on a appelé « troubles du comportement ». A ce moment-là, ça s'appelait « caractériels ». Il a trouvé de l'aide vraiment. En particulier Léon Grouès, frère de l'abbé Pierre (Henri Grouès) et allié de la famille maternelle de mon mari. Donc il a fait son chemin, il avait 24 ans, puis 25 ans, nous étions en 50. Il a réussi à inspirer confiance.

Donc en partant de la Savoie, il a trouvé des liens ?

Oui, cela l'a amené à Lyon où il avait de la famille. Époque difficile, le train et le vélo... et le manque de moyens, vous savez, c'était l'après-guerre. On sortait tout juste des cartes d'alimentation. Avec une situation économique qui était très difficile en France. Il n'y avait pas beaucoup d'écart de revenus comme nous connaissons aujourd'hui. Tout le monde avait connu la guerre, les restrictions, il y avait peu de privilégiés. Et donc, comment dire, dans la classe moyenne d'où nous étions issus et dans laquelle on naviguait, il n'y avait pas tellement de différence de statut.

A Lyon, il a rencontré le docteur Kohler, qui était neuropsychiatre, plutôt pédopsychiatre, vraiment bien connu à Lyon.

Il avait quel âge à l'époque à peu près ?

Il avait 24-25 ans.

Le docteur Kohler aussi ?

Non, le docteur Kohler avait déjà bien plus de 40 ans. Je ne sais pas précisément, je l'ai bien connu, mais je ne peux pas vous dire, oui c'était un homme entre 40 et 50 ans, en 1950. Oui, nous avons bien connu sa femme aussi, on a été assez liés. Alors dans ce petit dépliant qui est, je crois, le premier de l'Arc-en-ciel, il n'est pas mentionné. On mentionne un pédopsychiatre, ... « Sous le contrôle médical et psychologique d'un

neuropsychiatre qualifié. » Il n'a pas voulu que son nom figure sur le premier dépliant. Et là c'était Trévoux déjà. Il y a eu une première propriété qui a été visée, qui était en fait la propriété de famille des Grouès. Et donc dans toutes les biographies de l'abbé Pierre, on parle d'Irigny cette propriété qui était celle de ses parents, où il a vécu. Et à ce moment-là, la famille était dispersée, etc. Ça pouvait être mis en vente. Il en a été question, et j'ai là un petit dépliant qui parlait d'Irigny déjà et qui parlait, en plus simple, d'un projet d'établissement.

Et les parents de l'abbé Pierre étaient des amis de vos beaux-parents ?

Le frère de l'abbé Pierre était marié avec une cousine germaine de ma belle-mère. Il y avait un lien familial. Il avait énormément de relations. Il travaillait, je ne sais pas dans quelle banque, mais il a été directeur de plusieurs agences, je crois qu'il était dans le Crédit Lyonnais, mais je n'en suis pas sûre. Léon Grouès était quelqu'un d'engagé, de créateur, c'est à cette époque qu'il a créé l'ORSAC, avec un sanatorium à Hauteville dans l'Ain pour des étudiants atteints de tuberculose. Et là, à l'époque où il était question d'Irigny, il y a ce petit dépliant que j'ai retrouvé qui était tapé à la machine, l'association était constituée. Enfin, un début d'association se constituait. Il y a une première page avec « qu'allons-nous en faire ? » C'était destiné aux enfants de la classe moyenne en échec scolaire ou avec des comportements difficiles. Ça s'appelait déjà l'Association pour la Réadaptation des Enfants Caractériels, l'AREC qui vient de se créer sous la présidence du Dr Stagnara. Le Dr Stagnara a été le premier président, très vite il a démissionné, il a été remplacé, mais il a aidé mon mari à démarrer. Et mon mari est resté lié en lien avec le Dr Stagnara toute sa vie. J'ai quelque part l'avis mortuaire du Dr Stagnara, et c'était donc à ce moment-là que ça ouvrira..., le dépliant continuait...« l'association va combler cette lacune en ouvrant le 1er octobre prochain le centre du Vieux Port, c'était le nom de la propriété, à Irigny Rhône, cette notice vous permettra d'apprécier le but, le caractère et l'incontestable utilité. ». Là, on est au début du conseil d'administration avec un premier projet qui a échoué.

Il y a une date ? 48-49 ?

Oui c'est 49, il n'y a pas de date. Il est indiqué le 1er octobre prochain, c'était peut-être 50, je ne sais pas. En 50-51, le Vieux-Port assurera les classes de... Alors là, vous voyez la dénomination 8e, 7e, 6e, 5e.

C'est calqué sur l'enseignement secondaire.

C'était calqué sur l'enseignement secondaire de l'époque. Les lycées qui avaient des petites classes, donc on s'adressait à la classe moyenne, vous voyez ?

Oui, exactement.

Parce que les gens qu'on rencontrait c'étaient des parents qui pouvaient faire les démarches...Alors, je ne sais pas si dans ce dépliant-là, il y a déjà des principes d'éducation. Et il y a une adresse, il y a des confusions. Il y a un début de conseil d'administration, mais il n'y a pas encore l'agrément de la sécurité sociale.

Et la maison avait été...

Cette maison, ça ne s'est pas fait.

Et vous savez pourquoi ?

Oui, pour des raisons familiales. C'était une famille très nombreuse, la famille de l'abbé Pierre. Et il y en avait qui avaient des problèmes financiers. Il n'y avait pas d'argent. Pour nous, il fallait consentir une location et des travaux, c'était compliqué. Ensuite, la même petite association qui a été créée a été branchée sur Trévoux. Alors, je ne sais

comment, mais dans le premier conseil d'administration, il y avait maître Rodet, qui était un avocat de Lyon, très connu, qui avait lui-même une fille trisomique. Son fils a été éducateur spécialisé, il a travaillé avec nous. Et il était déjà branché sur les établissements. Il y a eu des relations autres, il y avait un monsieur Chamussy qui était trésorier des œuvres du diocèse. On était quand même assez soutenus dans ce premier conseil d'administration. Et ça a fait découvrir la maison qui était sise à Trévoux au Roquet. C'est le quartier qui s'appelait le Roquet parce qu'il y a des îles du Roquet qui sont en face, en bord de Saône, propriété de 7 hectares, une immense bâtisse. Elle était pratiquement en ruine parce que ce sont des pères de l'ordre du Saint-Sacrement qui avaient eu un collège là-dedans. Donc ça avait été un collège et ça avait été aménagé en dortoirs et en réfectoire. Mais c'était vide et en ruine. On a obtenu de cet ordre une location. Mais il n'y avait pas d'argent à ce moment-là. Je ne sais pas comment ça a marché. Mon mari a obtenu, dans une vente aux enchères, du matériel pour démarrer pour 20 à 30 enfants, des lits, du matériel de cuisine, des tables, des chaises. Et on a amené ça avec un camion. C'est vraiment de quelque chose de...

Et vous aviez votre bébé avec vous ?

Alors j'avais déjà un enfant et j'étais enceinte du second. Parce que vous savez à l'époque, pas de contraception, les jeunes couples... Bon. Et alors, mon deuxième enfant est né à Trévoux, à la maternité, quatre mois... moins que ça même. On a ouvert le 1er octobre et il est né le 3 décembre. On avait démarré...

Octobre, 1950.

50, oui. C'est l'ouverture de l'Arc-en-ciel. Ça a démarré. Il y a eu l'agrément de la Sécurité sociale parce que dans ce dépliant-là, il y a donc un petit prix de journée. Le principe de notre projet c'était : non pas un moniteur qui a sa chambre à côté du dortoir, mais plutôt : il y aura des couples, comme nous, des familles, éducateur, enseignante, ou autre, vivant comme nous au milieu des enfants. Donc les enfants, pendant très très longtemps.

Donc le mari éducateur et l'épouse enseignante.

L'épouse enseignante et on a démarré. Et ça a marché, il y a aussi un couple d'éducateurs avec qui nous avons été en Savoie, qui sont venus avec nous, lui a enseigné, elle, elle était lingère.

LES COLLECTES AU CNAHES : BILAN ET PERSPECTIVES



Dominique Dessertine

Historienne, Ingénieure honoraire de recherche CNRS (Larhra),

Dresser le bilan de l'action de collecte du Cnahes Aura pendant vingt ans a pour nous une triple finalité :

-Encourager de nouvelles collectes tant des archives, que de la mémoire orale, si possible dans des nouveaux champs, au-delà de l'éducation spécialisée. Notre but est bien de voir s'ouvrir de nouveaux fonds d'archives, de recueillir d'autres témoignages oraux, mais aussi, et c'est notre deuxième souhait de

- Voir des associations nouvelles rejoindre les rangs du Cnahes, de faire naître de nouvelles vocations à la sauvegarde des archives, souvent menacées par les fusions, au recueil des témoignages des anciens qui permettront d'élargir le cercle des membres locaux de l'association à l'affût des nouveautés et de nouvelles énergies.

- Encourager des études sur les matériaux repérés, sauvegardés et classés Ce qui s'insère dans la seconde raison d'être du Cnahes : la transmission. Il faut donc encourager des travaux d'étudiants et de chercheurs. Le terrain de l'histoire sociale est déjà bien balisé, par les historiens du Larhra en particulier, mais aussi par des sociologues. Des étudiants des écoles de travail social peuvent aussi tirer profit de cette plongée dans leur passé. Comme l'écrit Michelle Perrot, « je n'ai jamais cessé d'aimer l'histoire, d'y chercher des instruments de compréhension, d'y trouver surtout un plaisir sans cesse renouvelé. La quête du passé me fascine plus qu'un roman ». Le Cnahes voudrait contribuer à cette découverte du passé dans le travail, mais aussi dans le plaisir.

Le bilan présenté ici porte essentiellement sur l'histoire de l'éducation spécialisée, donc sur la période 1945 aux années 2010, qui a été au cœur de ces vingt années, mais toutefois, vous allez le voir, d'autres pistes se sont amorcées, dont Jeanine Friess vous dira quelques mots.

Je voudrais présenter ce bilan sous deux aspects, d'abord sur ce qu'il a pu apporter concrètement aux associations qui ont fait appel au Cnahes et ensuite aborder quelques thèmes que les archives ont permis de mettre en valeur sur l'histoire de l'éducation spécialisée, pour montrer leur intérêt pour les associations et au-delà pour les historiens et pour tous ceux qui s'intéressent au sens du travail social.

A – Quel bilan pour les associations qui ont fait appel au Cnahes ?

□ **1 - Le sauvetage de leurs archives**

Sur ce point je ne vais pas trop insister, les interventions précédentes ayant déjà largement abordé la question. Vous avez vu, grâce à M. Chamard, l'implication des Archives départementales, et le rôle d'Ambroise Charleroy au Prado. Une journée avait été organisée ici même à cette occasion en 2015.

Le sauvetage passe par le dépôt en lieu sûr mais aussi par l'inventaire de fonds qui ont pu rester sur place. On a vu aussi le rôle de Sylvain Cid pour la rédaction du répertoire des archives de la plus ancienne association destinée aux personnes handicapées de Lyon l'association Adélaïde Perrin, fondée en 1826, pour l'accueil des jeunes filles infirmes et incurables d'Ainay, qui est restée rue Jarente, à Lyon.

On peut rajouter à ces inventaires d'autres sources restées sur place, comme à Vercheny (Drôme), celle de la collectivité pédagogique fondée par Robert Ardouvin, qui ont donné lieu à un inventaire mené par une archiviste spécialement embauchée à cet effet par le Cnahes (Charlotte Wolff).

□ **2 - La valorisation de leur histoire**

La valorisation de l'histoire est passée par la commémoration de dates anniversaires, dans le cadre d'une journée d'études

Cela s'est produit deux fois dans la région. Pour le Rucher, maison d'enfants à caractère social, MECS emblématique dans la région lyonnaise, créée en 1953 à Dardilly. La journée d'étude a eu lieu en novembre 2003. On trouvera le texte des Actes (165 pages dactylographiées) sur le site du Cnahes et on pourra lire les interventions, entre autres, de Paul Fustier sur le Temps des éducateurs et d'Alain-Noel Henri, compagnon de route du Rucher, sur la formation au Rucher, et la création de l'école d'éducateurs Recherches et Promotion.

La deuxième expérience, plus récente est celle du CAT (centre d'aide par le travail) La Roche, sur la commune des Sauvages, dans le Rhône, près de Tarare. Cette journée en 2012 nous a introduits dans une histoire plus contemporaine puisque le CAT a été fondé en 1972, mais il a été installé dans un ancien séminaire du Prado, et à proximité d'un lieu de pèlerinage marial, d'où la communication d'Ambroise Charleroy « Une préhistoire religieuse de la Roche » (p.32). François Boursier, membre du Cnahes, qui travaillait alors à sa thèse, s'est penché sur « Le moment fondateur de l'Association la Roche » et sur les liens entre le conseil général, le préfet et les associations Adapei, Unafam. La brochure comporte 64 p.

Deux associations importantes : Le Rucher a été emblématique des MECS « modernes ». La Roche est considérée actuellement comme structure ressource en AURA pour l'accompagnement des personnes handicapées victimes d'une maladie orpheline, le syndrome de Willy Prader.

□ **3 – La valorisation est passée aussi par l'organisation de journées d'études à thèmes.**

Elles ont donné la part belle aux associations. Je n'en cite que deux.

En 2004, la toute première, a été organisée à Bron sur le thème « Pratiques

professionnelles et transmission en Rhône-Alpes ». Elle a été le premier recueil de témoignages d'acteurs dans la région, portant sur différents secteurs. On y trouve entre autres le témoignage d'une fondatrice, Marily Ober, à l'origine de la Clarté dans les monts du Lyonnais, maison pour fillettes handicapées, ouverte en 1953.

Au cours de ces journées apparaissent des associations dont l'histoire, méconnue, émerge ainsi publiquement pour la première fois. Ainsi, lors de la journée, tenue à Lyon en mai 2014, sur le thème « Jalons pour l'histoire du handicap. Nommer, classer pour inclure ? » dans l'amphithéâtre de la SEPR, a été mise en valeur la fondation Richard, dont les archives très riches mériteraient classement et inventaire. Présidée par Bernard Heckel qui l'avait dédiée à la mémoire de Jean Oury, le dernier « grand de la psychothérapie institutionnelle » qui venait de disparaître, elle avait accueilli les communications de Jean-Christophe Coffin, François Boursier, etc.

Sur le site du Cnahes cette littérature que l'on qualifie de grise trouve une forme de publication.

□ 4 - publications scientifiques, conférences

Enfin et je serai plus brève, ces travaux peuvent aboutir à des publications dans des revues scientifiques. Pour en revenir à la journée que je viens d'évoquer, l'article que j'avais consacré à la Fondation Richard a trouvé sa place, grâce à mon collègue Christophe Capuano, dans un numéro de la *Revue d'Histoire de la protection sociale* 2015/11 / *Handicap et dépendances. Perspectives historiennes*.

Enfin les travaux du Cnahes sortent parfois du cercle restreint de ses adhérents pour une audience, plus large. Ce fut le cas en mai 2016 aux Archives départementales de la Drôme, qui nous a accueillis pour une conférence sur l'histoire de la collectivité pédagogique de Vercheny, M. Benoit Charenton, directeur des Archives départementales de la Drôme, lui-même auteur d'une monographie sur un grand philanthrope parisien, suivant avec intérêt la naissance de cette histoire.

On ne peut donc que souhaiter que les travaux se multiplient et soient l'objet de multiples formes de diffusion.

B – Des pistes pour l'Histoire

Au-delà de l'intérêt monographique, ces sources ont d'ores et déjà mis en relief un certain nombre de faits qui ne sont sans doute pas spécifiques à la région lyonnaise, mais qui ont retenu notre attention.

Je fournirai ici quelques pistes, que les fonds du Cnahes ont mises en valeur et qui pourraient être approfondies à l'aide d'autres archives. Essentiellement pour l'éducation spécialisée mais les fonds, nous l'avons dit qui remontent aussi au XIX siècle, permettent d'autres analyses, touchant en particulier aux conditions d'exercice de la charité.

1 – Sur les origines d'abord : des initiatives de femmes et d'hommes très jeunes dans le contexte stimulant de la Reconstruction

Les archives et la mémoire montre la facilité avec laquelle il était possible de créer sa « maison » d'enfants dans les années 50. On le sait, l'Éducation nationale ne s'est jamais préoccupée des enfants inadaptés, pour reprendre la terminologie des années 1950. Les initiatives privées avaient le champ libre. Des personnages dynamiques, charismatiques ont su s'imposer. On le voit avec André Vialle au Rucher, avec Georges

Raymond à l'Arc-en-ciel, mais avec d'autres aussi, Jacques Berthier à la Rose des vents à Saint-Galmier (que nous avons aussi interviewé).

Ces créations sont portées par des personnages très jeunes. Deux exemples sont particulièrement probants, celui de Robert Ardouvin à Vercheny (Drôme). Il y arrive au cours de l'été 1948, entouré de quatre ou cinq garçons. Il a 20 ans, a participé à la Résistance et a commencé à recueillir dans les rues de Paris de jeunes garçons, vagabonds, sans domicile, sans famille. Il n'a pas de projets précis sauf d'offrir un cadre de vie à ces jeunes. Le village est à reconstruire : ils y travailleront. Astucieux, il parvient à obtenir les soutiens nécessaires.

Des femmes aussi. La Clarté à Chazelles-sur-Lyon, déjà évoquée, a été mise en place par quatre jeunes filles âgées de 22 à 25 ans, une éducatrice et trois encore étudiantes. Des jeunes filles d'origine parisienne, décidées à mettre en place une structure pour fillettes déficientes mentales, qui osent se lancer dans la région lyonnaise.

Ces hommes et ces femmes dynamiques ont certes des idées et un rayonnement personnel, ils savent se construire des réseaux, convaincre les interlocuteurs, mais ils bénéficient aussi du contexte de la Reconstruction et du contexte en faveur de l'enfance, qui est sortie très éprouvée de la Guerre. Ils sont portés par la philosophie de l'ordonnance de 1945 qui crée l'Éducation surveillée en faveur des jeunes délinquants et ils sont soutenus par la mise en place de la Sécurité sociale qui prévoit des prix de journées pour une multitude de maisons d'enfants (à caractère sanitaire, ou social, préventorium, etc.) ce qui encourage la prolifération de ces œuvres. Madame Raymond l'a dit, le prix de journée a permis de démarrer. Les crédits semblent avoir été facilement octroyés par les préfetures. Marily Ober raconte comment elle a convaincu le directeur de la Population, à la préfeture, de la laisser ouvrir sa maison et comment elle a pu obtenir l'agrément. Les archives de la Sécurité sociale désormais déposées aux Archives départementales permettraient de dresser un tableau global de cette prolifération de ces maisons d'enfants et du degré de sa pertinence. Toutes n'ont pas dû connaître le succès des grandes associations qui ont résisté au temps et que, de ce fait, nous connaissons mieux. Les autorités administratives souvent décriées par le secteur par la suite, ont été alors très souples : l'enfance mobilisait.

2 – Les multiples déclinaisons de l'internat

Pour les enfants sans famille, inadaptés de ce fait, la reconstitution d'un cadre familial, en internat, reste essentiel aux yeux des fondateurs des années 1945-1950. Ils sont influencés par les valeurs familiales des milieux chrétiens dont ils sont largement issus. Mais les modèles diffèrent. Chacun est unique, tant chaque directeur, chaque équipe est maître en son domaine. Une typologie serait à dresser, que les fonds du Cnahe permettaient de préciser.

On peut distinguer, le modèle du Rucher qui repose sur le fondateur André Vialle, le père de tous, et sur des femmes, les mères, les mamans, qui ont la responsabilité de petits groupes d'enfants. Le modèle est porteur de la philosophie familialiste d'inspiration chrétienne

A Vercheny, le choix d'embaucher des couples d'éducateurs vivant avec les enfants confiés, au milieu de leurs propres enfants dans des maisons individuelles est aussi un modèle familial qui a un grand succès, et qui perdure encore aujourd'hui. Aux dernières nouvelles, la maison, devait accueillir des enfants de djihadistes revenus de Syrie.

Pour l'Impro (institut médico professionnel) de Saint-Galmier, pas de modèle familial mais un grand attachement à l'internat doublé de la volonté d'initier très vite le mineur à la vie de travail. Son directeur pendant plusieurs décennies le dit : « nous avons deux pédagogies : la pédagogie d'institution, tolérante, adaptée à l'enfant, et une pédagogie

d'entreprise qui a un but, la production, à laquelle on doit s'adapter ».

Chacun semble avoir été maître entre ses murs. Il y a un projet ambitieux des fondateurs de ces maisons d'enfants : naître de petites sociétés originales. J'ai songé parfois aux ambitions de certains créateurs de centres sociaux des années 50. Des initiatives de refondation sociale....

Enfin et j'en terminerai par-là, les archives et la mémoire permettent de repérer

3 – Les multiples champs de référence

Les archives du Cnahes permettent de se plonger dans les différences influences intellectuelles et sociales qui ont structuré l'éducation spécialisée. Tout n'est pas nouveau bien sûr.

Le scoutisme a joué un grand rôle dans les recrutements, ou le passage par les auberges de jeunesse (témoignage de Jean Royer). Cela est désormais bien connu. Les influences chrétiennes aussi mais on pourrait nuancer ici selon les maisons, catholiques ou univers plus influencés par le protestantisme et même par le PC. (Vercheny). On peut repérer la laïcisation (ou la sécularisation) en cours pendant les dernières décennies du XXe siècle. Mais l'engagement précoce hors religion, est aussi revendiqué haut et fort par un militant de la prévention spécialisée. Cet éducateur, Jean Royer, a été le premier délégué du Cnahes à Lyon.

Le couple religion/laïcité est une question déjà bien balisée. En revanche l'introduction de la psychologie (que l'Éducation nationale ne connaît pas), et qui est un signe de modernité trouverait dans les archives du Cnahes un champ d'analyse très riche.

Comme l'a montré Ludivine Bantigny, la délinquance juvénile est un champ d'intervention majeur pour les psychologues, qui trouvent à l'Éducation surveillée une offre professionnelle unique et une reconnaissance sociale. Au sein de l'éducation spécialisée de la région lyonnaise, les psychiatres ont aussi tenu leur place, comme le Dr Kohler qui serait à étudier. D'autres aussi, que je ne peux citer ici.

Les psychologues ont décliné des solutions originales. Le Rucher est un terreau fertile de ces initiatives. En son sein s'élabore la théorie de la « suppléance familiale », qui vient remplacer la « substitution familiale » ; mais on pourrait aussi analyser ce qui se passait à l'Arc-en ciel, etc.

On peut relever que l'expérience au sein de ces maisons a conduit à la mise en place d'écoles, pour valoriser la transmission. Du Rucher est né Recherches et Promotion et à Vercheny une école de moniteurs-éducateurs a fonctionné pendant trente ans, de 1967 à 1997.

Je voudrais aussi signaler que les archives orales permettent de repérer comment s'est faite aussi concrètement la transmission, hors école. Certes Paul Fustier reste la grande référence pour les générations d'après 1980, mais Damien Rispal à l'Arc en ciel pour Jo Marie Collard, Bourgeois, du Prado pour Jaques Padovani, ont été des maîtres à penser et à agir. Qui ne sont pas des intellectuels de premier plan, mais des maîtres du savoir-faire avec des adolescents difficiles et en souffrance qui ont marqué leurs jeunes collègues débutants.

C – Les points faibles

1 - La couverture géographique est très inégale.

Il faut le reconnaître. La réforme de 2015 qui a ajouté l'Auvergne à Rhône-Alpes, ne

s'est pas encore traduite dans les faits. Même en Rhône-Alpes notre terrain reste le Rhône, ainsi que la Loire (avec la Sauvegarde entre autres), complétés par quelques incursions dans la Drôme comme nous l'avons dit.

2 - Les travaux de recherche sont difficiles à lancer.

Les liens avec l'université sont à renforcer. Marianne Thivend, maitresse de conférences à Lyon 2, membre du Larhra, suit nos travaux et a trouvé plusieurs fois des étudiants qui, parfois ont pu être salariés d'une association. Morgane Leblond a ainsi classé les archives du Collège Coopératif. Mais les étudiants de master se font rares. Des historiens confirmés seraient précieux mais ils doivent être salariés correctement et les associations peinent à trouver des budgets. De ce fait certaines ne donnent pas suite à leur demande d'histoire. Les changements de directions, les oublis d'un premier travail d'inventaires laissent parfois déçus devant des chantiers déjà balisés qui échouent faute de crédits. Nous avons essayé deux fois ce type d'échec.

D – Perspectives : les CHRS, les assistantes sociales, l'addictologie

Il y a, heureusement parfois des surprises heureuses. Ce fut le cas avec le CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) de Chalon-sur-Saône. La Croisée des chemins dont nous venons de faire l'histoire (brochure de 82 pages, achevée il y a un an, (mars 2022)). Celle-ci nous avait été demandée par le CHRS de Mâcon, le Pont, qui venait de l'absorber.

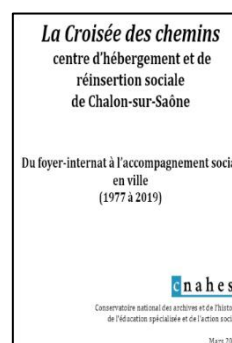
Le directeur connaissait le Cnahes, sa déléguée régionale Hélène Borie et moi-même qui étais intervenue dans une autre des maisons qu'il avait dirigées. Expérience nouvelle d'une plongée dans une chronologie récente (La Croisée a ouvert en 1977) et un thème nouveau. Et donc pour le Cnahes l'occasion de faire émerger un nouveau chantier, balisé jusque-là uniquement par les sociologues et en particulier par Patrick Pelège, ancien directeur du Collège coopératif.

D'où dépouillement des archives, du CHRS complétées par celles des Archives départementales de Saône et Loire, qui nous ont bien reçue. Le travail a pu aboutir en dépit des restrictions apportées par les confinements. Sept interviews ont complété les archives, organisées souvent en distanciel par la même équipe (Ambroise Charleroy, Hélène Borie puis Jeanine Friess et moi-même), interviews concernant éducateurs, directeur et présidentes. Nous avons pu mettre en valeur le rôle d'hommes et de femmes fortement impliqués dans leur travail social, et très longtemps sans formation initiale, les différences entre les générations, les échecs parfois liés à des directeurs incompetents, donc la complexité des réalités, mais aussi et surtout insister sur les relations avec les politiques publiques.

Des restitutions régulières ont été faites (AG, bureau de l'association) et une séance spécifique devant les salariés en fin de parcours.

En matière de témoignages des propositions se sont annoncées qui permettront au Cnahes l'ouverture aux assistantes sociales, hors champ de l'éducation spécialisée. Et donnera ainsi plus de place aux femmes très présentes dans le travail social, et proportionnellement en sous-effectif dans la collecte des mémoires.

Et enfin un dernier champ sur l'accompagnement des vulnérabilités et des personnes victimes de produits toxiques. Dont va vous parler Jeanine.



Et je conclus ce bilan ainsi : Les archives et la mémoires recueillis par le Cnahes permettent de construire une histoire sensible à la présence des hommes et des femmes, et permettent d'interroger les grandes questions des relations entre le travail social et la société qui le fait naître. Pour s'interroger sur le sens des interventions sociales, sur leur valeur tout autant que sur leurs limites.

POURQUOI ADHÉRER OU PARTICIPER AU CNAHES ?



Jeannine Friess

Éducatrice spécialisée, Administratrice d'Oppelia,

Quand on a effectué toute sa carrière dans le médico-social, exercé un métier du lien et du prendre soin...on fait partie, disons d'une petite communauté, avec des fondateurs, des personnages charismatiques, des personnalités originales et décidées qui nous ont laissé des associations, des maisons, des institutions, une culture, du commun... bref, on dispose d'un héritage. Cet héritage, on ne veut pas le perdre, on a envie d'en prendre soin et de le transmettre.

D'où mon intérêt pour le travail du Cnahes, conserver des traces écrites, orales de ceux qui nous ont précédés, nous ont appris, inventé un chemin, construit des identités sociales, apporté des valeurs...

Bien sûr, le mouvement de la vie, politique, sociale, familiale, culturelle, environnementale, les évolutions du travail, les nouvelles priorités apportent de nécessaires changements... qui s'accroissent aujourd'hui plus qu'hier...

Mais pour comprendre aujourd'hui, nous savons que des liens sont à faire avec le passé.

C'est donc animés de ce désir de prendre soin de notre héritage, de toujours mieux comprendre notre secteur que nous continuons de raconter son histoire et celles d'individus qui ont permis qu'elle existe...

Alors, dans la continuité de ce qui a été fait jusqu'à maintenant en Rhône-Alpes, l'idée est venue de retracer une histoire plus récente que l'éducation spécialisée.

Il s'agit de l'implantation des structures d'aide et de soins aux toxicomanes.

En effet, c'est à partir des années 70 que ces structures de soins apparaissent dans le paysage, animées par des équipes pluridisciplinaires : des éducateurs, des assistants sociaux, des psychologues, médecins et psychiatres...

La mise en place de ce qu'on appellera les C.S.S.T., Centre de Soins Spécialisés pour les Toxicomanes, (aujourd'hui CSAPA Centre Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions) prendra des formes différentes suivant l'histoire de sa création.

Nous commencerons à nous intéresser à celles créées à Lyon et dans la région :

Dans les années 70, seuls les hôpitaux E. Herriot et le Centre Hospitalier Lyon Sud disposent d'un accueil pour toxicomanes. C'est à partir d'une consultation spécialisée du pavillon N (E.Herriot) que deux associations lyonnaises se créent :

□ **A3**, le Dr Vincent directrice du centre antipoison devient présidente de L'association d'Aide aux Adolescents et Adultes et va créer un C.S.S.T. situé vers Perrache. Le Dr Oddou en sera le directeur pendant plus de 30 ans ; il a bien voulu être interviewé prochainement. Il connaît parfaitement l'histoire des drogues et le dispositif lyonnais depuis 1970.

□ **L'APUS**, Association des Praticiens de l'Urgence Sociale, créée en 1975, composée de médecins, magistrats, citoyens de la société civile, tous militants. Un réseau de famille d'accueil a été créé, très actif pendant plusieurs années, des appartements sont loués en ville pour des hébergements d'urgence, puis une collaboration avec des associations d'aide par le travail (dont les Sandales du pèlerin) a permis de travailler autour de l'insertion sociale par le travail.

Nous rencontrerons la première secrétaire de l'APUS en 1976, devenue par la suite directrice adjointe, elle occupa ce poste jusqu'à sa retraite en 2009.

□ En avril 1980, à Villefranche sur Saône, une enquête est réalisée par 2 assistantes sociales de la Sauvegarde de l'Enfance de Villefranche sur Saône, suite à une affaire de drogue qui a donné lieu à plusieurs arrestations. Cet événement très médiatisé a inquiété la cité et a mobilisé des travailleurs sociaux et des bénévoles. Cette même année une association voit le jour pour la mise en œuvre d'un centre d'accueil pour « jeunes toxicomanes et déviants ». Le centre de soins **Jonathan** voit le jour en 1981. Il devait permettre un travail avec les structures lyonnaises, favoriser l'accueil de certains toxicomanes lyonnais vers des familles d'agriculteurs ou de viticulteurs du Beaujolais.

Nous pouvons retrouver les archives qui sont sur place. J'y ai travaillé à partir de 1982 pendant 14 ans en tant qu'éducatrice. Puis devenu présidente de l'association, nous avons œuvré avec d'autres pour un rapprochement avec des structures lyonnaises dont APUS pour créer **ARIA** en 2008 ; une assistante sociale intéressée par l'histoire y travaille depuis 20 ans et accepterait d'être interviewée avec moi sur l'histoire de Jonathan.

En 2018 **ARIA**, après un échec sur un rapprochement régional, s'engage dans une nouvelle démarche de fusion en se rapprochant d'une association nationale **OPPELIA** qui portait les mêmes valeurs de solidarité, d'humanisme, de citoyenneté au cœur du projet.

C'est un début, nous poursuivrons ce travail en l'élargissant à la région.

- St Etienne avec **Rimbaud**
- Chambéry avec **Le Pélican**
- Annecy avec **Le Lac d'Argent**

etc.

Jeanine Friess, Le 29 février 2023

« LE TRAVAIL SOCIAL À L'ÉPREUVE DE LA COVID », VIDÉO.



Béatrice Pontvianne

Éducatrice spécialisée, Formatrice à l'ARFRIPS,

La délégation régionale AURA du CNAHES a souhaité participer à la récolte mémorielle du « fonds COVID 19 » initiée par l'association nationale.

Sa contribution a pris la forme d'un documentaire, résultat d'un recueil de témoignages de professionnels du travail social. Les protagonistes racontent leur quotidien pendant le premier confinement. Trois éducateurs spécialisés (MECS et accueil de jour), une enseignante spécialisée (DITEP), deux cadres de direction (DITEP) se sont prêtés au jeu de l'interview et ont livré à Béatrice Pontvianne leur vécu de cette période inédite en France.

A partir des témoignages récoltés, Béatrice Pontvianne et Kristel Viguière, membres du CNAHES ont monté un documentaire d'une heure environ, illustrant les pratiques au quotidien, les difficultés, les adaptations nécessaires et les ressources mobilisées pendant cette période.

Visible ici : [Travail social à l'épreuve de la Covid 19 AURA](#)